

Bulletin municipal | Mai 2023

Le Tresservien



LE MOT DU MAIRE



Jean-Claude LOISEAU, MAIRE

Mes chers amis,

Les fêtes de Pâques viennent de se terminer, le printemps s'installe, la nature reprend ses droits, la faune et la flore endormies pendant l'hiver retrouvent leur allant et nous, nos problèmes printaniers habituels (chenilles processionnaires, frelons asiatiques, moustiques tigres, moules quagga, renouée du japon) et une nouveauté cette année, l'apparition inattendue et massive de sangliers, ce qui pose un vrai problème avec plus d'une trentaine d'individus répertoriés.

La Préfecture saisie par nos soins a autorisé depuis plus d'un mois des tirs administratifs de nuit, effectués par des lieutenants de louveterie ; mais malgré leurs interventions des laies avec marcassins ont été vus encore par nos concitoyens ; soyez donc vigilants, particulièrement avec les enfants et ne les laissez pas jouer dans les endroits les plus touffus et les plus difficiles d'accès des espaces boisés car c'est là que se trouvent leurs souilles.

Et comme nous évoquons la faune, nous avons appris également l'existence d'un oiseau assez peu connu, la Sittelle Torcheplot, espèce pro-

tégée par la réglementation Européenne et qui nicherait semble-t-il dans les tilleuls de la mairie ; si cela se confirmait la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement) sera sans doute amenée à modifier son plan d'aménagement des abords de la mairie avec conservation de ses anciens tilleuls ce qui ramènerait ainsi l'harmonie et la tranquillité sur ce sujet délicat, permettant ainsi de réaliser ce dossier indispensable pour la Commune tout en préservant les arbres du belvédère et entraînant ainsi l'adhésion de tous sur cet aménagement.

Celle par qui l'harmonie pourrait revenir



Vous trouverez également dans ce bulletin les éléments du budget voté lors du dernier conseil (sans aucune augmentation des impôts communaux), les recrutements effectués à la mairie pour pallier le départ de plusieurs collaborateurs, des éléments

sur le nouveau transport à la demande ou la nouvelle collecte des ordures ménagères incluant le tri des bio déchets.

Vous verrez également de nombreux articles sur la vie quotidienne dans notre Village et de nombreux renseignements pratiques que vous pouvez déjà consulter sur le site de la commune : www.tresserve.fr, le panneau électronique ou l'application ILLIWAP.

Le mois de juin, comme à l'accoutumé, sera celui des apéritifs de quartier et je me réjouis déjà à l'idée de ces moments propices aux échanges qui permettent de se rencontrer, de dialoguer et d'écouter vos éventuelles suggestions pour améliorer ensemble notre cadre de vie.

À très bientôt

Jean-Claude LOISEAU



Faisons le point sur les réalisations terminées, en cours et à venir...

RÉALISATIONS TERMINÉES ET EN COURS

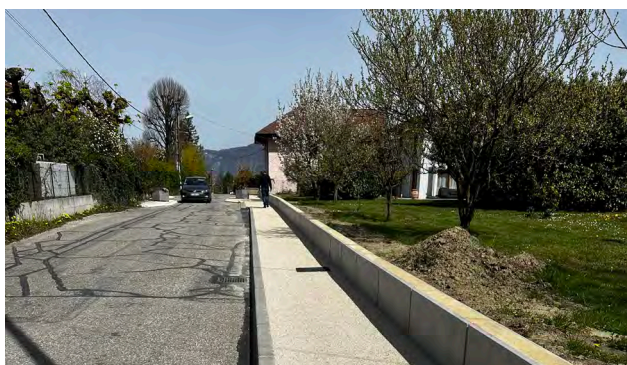
- **Trottoir montée Reine Victoria et placette devant entrée Nord du bois de Coetan**

Le cheminement piétonnier débute désormais au sommet des escaliers dans les épingles de la montée Reine Victoria et permet aussi de rejoindre les résidences des Terrasses du lac. L'aménagement de la petite place devant le bassin à l'entrée du bois de Coétan a été réalisé en béton désactivé.



- **Trottoir chemin de l'Observatoire**

Une nouvelle tranche de création de trottoir se termine entre le clos des Lombardets et le sommet du village. Ces 200 mètres complémentaires permettent ainsi d'avancer dans la sécurisation des piétons pour rejoindre le centre du village.



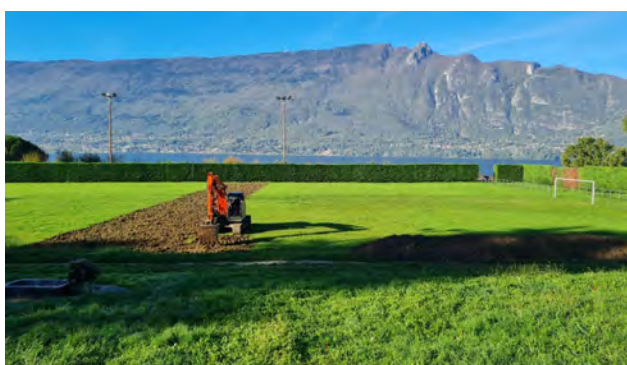
- **Cheminement piétonnier Colline du Poète**

Un aménagement a été réalisé afin de permettre aux piétons de se rendre jusqu'aux containers semi-enterrés à l'entrée du lotissement.



- **Réfection d'une partie du stade**

Depuis les contraintes liées au Covid, le stade avait été délaissé par les activités sportives et son état s'était dégradé. Afin de permettre aux associations de le réutiliser, la moitié du stade a été reformé, puis engazonné.





DEVENIR DE LA PROPRIÉTÉ BARLET CHEMIN DES FORTIERS - CHEMIN DE LA TOUR

Vous avez peut-être été destinataires d'un tract, précisant que la Mairie envisageait de rendre constructible cette propriété bâtie comportant un parc remarquable.

Je tiens à vous rassurer tout de suite, aucune modification de zonage n'est envisagée sur ces parcelles et aucune demande que ce soit par la Mairie ou des propriétaires n'a été déposée pour modifier les possibilités d'urbanisme concernant ce tènement ; par ailleurs, cela a été confirmé par le Commissaire enquêteur à ceux d'entre vous qui se sont déplacés en Mairie pour prendre connaissance du dossier.

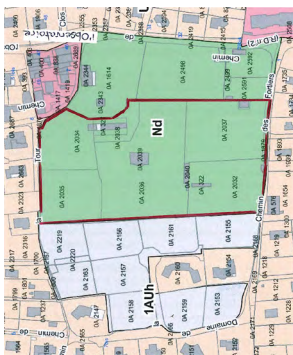
Petit rappel : Grand Lac, compétent en matière de modifications du PLUi, a initié cette procédure qui concerne les 28 communes de l'agglomération, dans laquelle aucun changement n'est envisagé pour ces parcelles, par rapport à la réglementation antérieure que je vous rappelle ci-dessous.

- **Maison et parc attenant :**

Zone Nd où seuls des aménagements ou modifications mineurs peuvent être envisagés mais sans changement d'affectation.

- **Partie Ouest dénommée « Lotissement Domaine de la Tour » (hors parc) :**

Dans l'hypothèse où les 9 lots restants sont urbanisés, ils doivent faire l'objet d'une opération d'aménagement programmée de 8 à 10 logements maximum (villas individuelles), en intégrant obligatoirement, les 4 lots achetés par les propriétaires des 2 villas après avoir obtenu leur accord, sans lequel aucune construction n'est possible.



Il convient de rappeler qu'avant le PLUi, le POS permettait une urbanisation au coup par coup pour le lotissement « Domaine de la Tour » et, côté Est, la maison et son parc attenant étaient destinés à une urbanisation future, ce qui a été modifiée en 2019 à l'initiative de la mairie pour limiter la constructibilité par une réglementation plus contraignante concernant ce secteur.

De plus, une modification du PLUi ne permet pas réglementairement le passage d'une zone non constructible (zone naturelle et agricole) en zone constructible, ce que ne semblent pas connaître les diffuseurs de ce tract.

Je terminerai en précisant que d'une façon générale une modification du PLUi ne peut concerner que des points mineurs qui ne doivent pas remettre en cause l'économie générale du document alors qu'une révision engendre la refonte du document d'urbanisme.

D'ailleurs pour Tresserve, il s'agit essentiellement d'un toilettage du règlement afin de clarifier certains paragraphes et d'éviter toute ambiguïté.

Je reste bien entendu à votre disposition pour tous renseignements complémentaires en précisant que cette procédure est en cours d'approbation par Grand Lac.



RESTAURATION SCOLAIRE / GARDERIE

Le nombre d'enfants au restaurant scolaire reste stable (entre 86 et 95 enfants par jour), les jours d'affluence étant le mardi et le jeudi.

L'effectif des maternelles aurait tendance à augmenter avec un effectif compris entre 45 et 57, contre 45 et 50 à la première période de cette année scolaire.

Du côté des garderies, nous constatons une baisse de 5 enfants pour les maternelles, et pour les élémentaires, nous sommes passés de 40 tous les soirs, à 40 le mardi, et entre 29 à 32 les autres soirs. Le matin, le nombre d'enfants accueillis reste stable entre 13 et 20 enfants.

Du 27 février au 17 mars, les enfants ont participé au concours du « menu de leur rêve », avec la possibilité de choisir leur menu et devaient répondre aux critères suivants : originalité, couleur et choix du support menu.

Les 3 heureux gagnants verront leur menu programmé au retour des vacances d'avril.

LES ACTIVITÉS EN GARDERIE... ÇA NE S'ARRÊTE JAMAIS

D'OCTOBRE à DÉCEMBRE c'était le moment pour l'équipe de la garderie de susciter la créativité des enfants pour préparer de belles fêtes de Noël.

Les enfants ont réalisé une grande frise extérieure, sur le thème d'un paysage hivernal (bonhommes de neige, sapins aux noms des enfants, cabane dans la forêt, lac, enfants s'amusant dans la neige, et petits rennes).

Le contour de la frise fut agrémenté de petits bonnets, fabriqués également par les enfants.

Ils l'ont fait et nous l'avons admiré.

BRAVO à tous



Des photophores (avec des pots de confiture) enneigés, sur support bois recouvert de coton, pour l'effet neige, de houx, de petites pommes de pin, (et de guirlande led ou bougie) sans oublier la carte des vœux d'un joyeux Noël.

Ou encore la boule à neige : sphère en plastique dans laquelle les enfants ont glissé selon leur créativité des petites pommes de pin, du houx, sur un nuage de coton, le tout dans un joli coffret, + carte de Noël.



COMMISSION VIE SCOLAIRE

DE JANVIER à MARS

Un nouveau défi : le projet montgolfière.

Les enfants ont créé 15 montgolfières avec support ballon + feuilles d'essuie-tout, colle, la nacelle (avec des barquettes de frites) recouverte de tissus, et de petits sacs de lestage pour quelques-unes.

Les enfants ont eu libre choix des couleurs pour la peinture et des tissus, et du motif peinture de leur montgolfière.



2 mobiles (1 gros nuage, et 1 avec de la pluie, la lune et les nuages) ont été créés.

Une tombée de fleurs printanières, faite avec des boîtes d'œufs viendra compléter le tableau, ainsi qu'une frise de cerisiers japonais.

L'histoire ne s'arrête pas là, elle est en cours : c'est sur l'idée du rêve d'un enfant malvoyant et de son ami fidèle de faire un fabuleux voyage en montgolfière.

Tout sera dévoilé en fin d'année scolaire.

EN MATERNELLE DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE...

AVEC LE SOU DES ECOLES

Des petites fabrications de Noël ont été réalisées et offertes aux parents lors de la fête de Noël du Sou !

Les maternelles ont en plus mis la main à la pâte en confectionnant des sablés de Noël et des pains d'épices qui ont été vendus au profit du Sou !

LA CHANDELEUR

La maternelle a fêté dans la joie la chandeleur (lecture de recettes pour la réalisation de crêpes et pancakes) et le carnaval (avec un passage dans les classes d'élémentaire pour saluer notamment les élèves qui viennent lire dans les classes :

les CE1 et CE1/CE2 en PS*,

les CE1 et CM1 en MS* et GS*



* PS : Petite Section

* MS : Moyenne Section

* GS : Grande Section

COMMISSION VIE SCOLAIRE

LA PREVENTION DES DANGERS DOMESTIQUES

Les PS et MS ont participé à la 8^{ème} semaine de la prévention des dangers domestiques en partenariat avec la MAE (Mutuelle Assurance Education) qui a eu lieu du 16 au 20 janvier.

PARTICIPATION A UN COURT MÉTRAGE

Pour la classe de PS du 15 au 20 mars (une sélection cinématographique dans laquelle l'imagination s'enflamme.)

Au travers des films de ce programme on découvre les peurs enfantines, le pouvoir de l'imagination et la force des plus petits à se sortir de toutes les situations.

Ils démontent de vieilles croyances, affrontent les peurs universelles et nous confrontent au réel.

CREATION D'UN POTAGER AVEC LA CLASSE DE CE1

La classe de MS créera un petit potager avec les CE1 sur le balcon qu'ils partagent.

TRAVAIL SUR LA FAUNE DU LAC DU BOURGET

Les trois classes travailleront sur la faune du lac du Bourget en lien avec le CISALB (animation dans les locaux de l'ancien aquarium et découverte in situ des tortues cistudes avec un animateur pour la PS et des petites bêtes pour les MS et les GS.)

EN PREVISION ...LES SORTIES DE FIN D'ANNEE

Enfin, les trois classes devraient faire une belle sortie de fin d'année (au parc zoologique de St Martin la Plaine pour les PS et les CE1/CE2, la sortie des MS et des GS n'est pas encore déterminée.

VOYONS CE QUI SE PASSE EN ÉLEMENTAIRE DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNÉE...

AN AUSTRALIAN TEACHER AT SCHOOL...

Cette année, 4 classes de l'école ont pu bénéficier de l'aide d'une assistante en anglais (recrutée par l'Education Nationale) de fin octobre à début avril à l'école élémentaire.



Giana Bevinetto est une australienne originaire de Melbourne âgée de 24 ans qui parle 4 langues (anglais/français/ italien et le chinois). Elle intervient pour une année dans 4 écoles du bassin aixois. Elle vient tous les lundis après-midi à Tresserve et tous les élèves l'adorent ! Elle leur a appris également en plus de l'anglais une danse traditionnelle australienne que tous les élèves présenteront à la fête de l'école fin juin.

COMMISSION VIE SCOLAIRE

COURSETON SUR LE STADE MUNICIPAL DE LA COMMUNE

Le cross du bassin aixois ne se faisant plus sur l'hippodrome cela n'a pas empêché les élèves de l'école de s'entraîner à la course longue. Fin octobre, tous les élèves de l'école avec les élèves de GS ont essayé de parcourir la plus grande distance en un temps donné en fonction de leur âge.



De 5 min pour les GS* à 15 min pour les CM2, tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour courir sans s'arrêter et aller le plus loin possible.

* GS : Grande Section Maternelle

CYCLE PISCINE POUR LES CLASSES DE CP CP/CE1 CM1/CM2

Cette année, ce sont 4 classes de l'école qui iront au centre nautique d'Aix-les-Bains (AQUA-LAC) pour apprendre à nager.

8 séances en mars et avril sont prévues pour les élèves de cycle 3. Puis aux mois d'avril et mai ce sera au tour des élèves de cycle 2 de travailler les compétences du savoir nager. Cette activité ne pourrait se dérouler sans la présence de nombreux parents bénévoles qui aident les enseignantes dans les vestiaires et autour du bassin.

L'objectif à partir de cette année est que tous les élèves de CM2 de l'école élémentaire de Tresserve puissent valider le savoir nager avant d'aller au collège.

La commune finance les transports des 4 classes tandis que Grand Lac finance les entrées et un maître-nageur par classe.

LES SPECTACLES CULTURELS

Cette année, tous les élèves de l'école ont pu assister à un spectacle à l'extérieur ou au sein de l'école de Tresserve.

Les classes de CP et CP/CE1 sont allées au théâtre du Casino fin décembre voir « 20 000 bulles sous les mers » qui était un conte musical sur l'amitié, l'entraide et l'écologie, traité avec beaucoup de poésie, pas mal d'humour et une forte dose de douceur.

Puis la « Compagnie Figure » d'Annecy est venue dans l'école avec ses 4 comédiens nous présenter la pièce « les vilains petits » où il était question d'amitié, de manipulation, de rivalité, de lutte de pouvoir mais surtout de responsabilité. Les classes de CE1/CE2, CM1 et CM2 ont apprécié la représentation et ont pu échanger avec les comédiens sur les thèmes abordés durant le spectacle.

Enfin, fin mars, la classe de CE1/CE2 ira au théâtre voir la pièce la création originale « Blanc » qui est à la fois un spectacle de clowns, de danse et de théâtre. Cette pièce aborde la façon dont nos émotions nous pétrissent depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

Les parents d'élèves, mais surtout le sou des écoles ont financé ces activités culturelles.

COMMISSION VIE SCOLAIRE

PROJET DÉVELOPPEMENT DURABLE AVEC GRAND LAC

Cette année l'école travaille avec les intervenants de Grand Lac sur le thème du traitement des déchets. Les élèves de toutes les classes ont pu bénéficier de séances sur le tri des déchets entre autres.



Les interventions ont commencé au mois novembre pour toutes les classes et se termineront par la visite de l'usine d'incinération de Chambéry pour les élèves de CM2. Les interventions sont intégralement financées par Grand Lac.

CP SORTIE RANDONNÉE DANS LES BAUGES

Les élèves de Mme Mouchéné ont fait deux sorties au mois de janvier et mars sur le plateau du Revard avec un accompagnateur de moyenne montagne.

L'activité a permis de découvrir la flore et la faune en hiver. Cette sortie était prévue initialement en raquette mais la neige étant absente lors de ces 2 dates, les élèves ont exploré le milieu alpin en randonnée à pied.

Le sou des écoles ainsi que les parents d'élèves participent au financement de cette activité.

CP CE1 INTERVENTION DE LA LPO (LIGUE PROTECTRICE DES OISEAUX)

La classe de CP/CE1 est engagée dans un projet avec la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) cette année. Une animatrice de l'association est venue en décembre faire une première intervention en classe sur le hérisson.

Une autre intervention est prévue en classe au mois de juin sur les rapaces nocturnes de notre région.

Le sou des écoles ainsi que les parents d'élèves participent au financement de cette activité.

CE2 CYCLE ESCRIME

Depuis quelques années le cercle d'escrime intervient dans l'école pour initier les enfants au maniement des armes « fleuret et sabre » en plastique.

Les élèves de Mme SAULNIER ont fait un cycle de 6 séances avec un maître d'arme qui est intervenu en novembre et en décembre à l'école tous les vendredis.

COMMISSION VIE SCOLAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Les membres du CONSEIL JEUNES réfléchissent, apprennent et partagent leur avis au gré des projets qui les concernent sur la commune.

Chaque séance de travail en mairie apporte à ces très jeunes élus des éléments de compréhension sur la gestion de la commune et permet d'agir à travers des actions utiles pour notre qualité de vie.

À travers des actions utiles, exemples concrets :
L'aménagement de l'espace jeux réalisé en face de l'école, et venez nombreux au rendez-vous ci-dessous :

Élèves des classes CM1 et CM2 élus le 11 octobre 2022

De gauche à droite : Lou FLECHON -
Roxane GUILLOU LEBLOIS - Clément GATEAU
Adrien MALGRAND - Giorgia RAVIER -
Aimée GALLIENNE - Nathan LAMBERT



Une élection organisée grandeur nature



COMMISSION VIE SCOLAIRE

LE TEMPS PASSE...MAIS LE SOUVENIR RESTE

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 2022 LORS DU REPAS DES AINES

Chaque année certains membres du CONSEIL MUNICIPAL JEUNES sont présents et s'activent au service du repas autour de nos aînés avec joie créant ainsi un lien intergénérationnel apprécié.



Pour la première fois cet échange intergénérationnel a pris une nouvelle tournure et s'inscrit dans une volonté du SOU DES ECOLES (dont Hélène CRISTINACEE est l'actuelle Présidente) qu'il est important de saluer.

«Le Sou des Ecoles de Tresserve a pour but de financer les projets éducatifs, ainsi que les activités sportives, culturelles ou artistiques proposés par les enseignants.

Depuis la rentrée scolaire, plusieurs actions ont déjà mis en place : la braderie en novembre, les bons pour l'achat du sapin de Noël en partenariat avec Jardiland, Le Noël du Sou avec un petit marché de Noël et foodtruck, la boum des enfants en février et la tombola de Pâques. Nos dernières actions

pour cette année seront les cadeaux de la fête des parents et la célèbre Kermesse d'école le 30 juin.

Cette année, nous avons souhaité proposer une vente de sac cabas lors du



repas des anciens en accord avec Monsieur Le Maire, afin de créer davantage de lien entre nos aînés, la commune et l'école. Cette vente a permis de récolter 500 euros que l'équipe du Sou a versé à l'équipe du périscolaire afin d'acheter de nouveaux jeux aux enfants d'élémentaire et de maternelle pour leur plus grand bonheur !»

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes d'avoir donné autant ainsi que Monsieur Le Maire et Annie MOULIN pour nous avoir permis et encouragés dans cette action. Nous espérons continuer de travailler ensemble pour créer du lien entre les enfants et les aînés de la commune.

2023 est également synonyme des 40 ans de l'école. En partenariat avec Annie MOULIN, nous réfléchissons à une manière de marquer ce bel anniversaire ! N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées.

Nous en profitons pour rappeler que tous les parents sont les bienvenus pour apporter aide ou idées. Toute aide matérielle, financière ou en temps est la bienvenue et toujours utile.

Bravo aux membres du SOU DES ECOLES et à tous les parents pour leur implication dans ces actions qui ont pour seul but de financer les projets éducatifs, sportifs, culturels ou artistiques proposés par les enseignants.





Au cours de l'année 2022 et en ce début d'année 2023 notre commission « Qualité de Vie » œuvre pour le bien-être de nos concitoyens et pour rendre la commune plus attrayante en termes de fleurissement et d'embellissement.

UNE NECESSITÉ :

CIMETIÈRE : AGRANDISSEMENT ET RÉALISATION D'UN NOUVEAU COLUMBARIUM.

Concernant le cimetière, des travaux d'agrandissement ont été réalisés. Depuis peu un nouveau columbarium qui était devenu nécessaire a trouvé son emplacement dans ce nouvel aménagement.



EMBELLISSEMENT ET FLEURISSEMENT :

Afin de mettre en valeur l'espace ou limiter l'entretien, nous profitons de chaque occasion pour réaliser de petits travaux d'embellissement. Par exemple, au bas de la côte de Tresserve, nous avons traité en béton désactivé un délaissé suite à l'implantation des containers.



Le long du nouveau trottoir qui longe les commerces de la Carpinelle, nous avons mis en place une bâche et planté une haie avec un revêtement minéral qui sera prochainement complété par la plantation de quelques végétaux à l'entrée du parking.

Nous avons également mis en place de nouvelles jardinières suite à la réfection de l'entrée nord du bois de Coétan. Prochainement nous allons réinstaller des bancs sur ce nouvel espace.



COMMISSION QUALITÉ DE VIE

PROJET À L'ÉTUDE :

Dans les prochains mois, la commission va également travailler sur la création d'un square place de l'église.

En effet la commune s'est portée acquéreur d'une parcelle de terrain d'environ 500 M². Des espaces paysagers seront aménagés et permettront aux Tresserviens de passer des moments de détente au cœur de notre village. Pour cet aménagement, nous avons demandé au conseil municipal « jeunes » de réfléchir à l'implantation d'un espace « jeux » pour enfants.

A l'occasion de ces travaux, nous avons également demandé à notre architecte conseil de revoir l'aménagement de l'ensemble de cette place.



Pierre Courvoisier
Adjoint à la Qualité de Vie



ÇA S'EST PASSÉ

- **Nouveau matériel pour notre service technique**

Une nouvelle aspiratrice à feuilles : plus performante, plus pratique à utiliser et à déplacer, elle est venue remplacer notre ancien modèle (en panne et vétuste).



Sylvie Girardet, Adjointe en charge de la culture et du patrimoine

LES ŒUVRES DE CYRIL CONSTANTIN : ÉPISODE 3

Je vous annonçais, lors du précédent épisode, l'étude menée pour permettre l'exposition des œuvres de l'artiste Cyril Constantin sur notre commune de Tresserve.



La guérite abritant l'exposition permanente dans le hall de la Mairie

Sous l'impulsion de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Tresserve, partenaire de la Mairie pour gérer la mise en valeur de la collection Constantin, une première réalisation est en cours : une exposition permanente et amovible, en mairie.

En effet, dans le hall d'entrée du RDC de la mairie, a pris place une guérite hexagonale fermée dans laquelle sont installés deux Cyroliviseurs qui illuminent par leur jeu de lumière, différents objets de la collection, placés sur de petites étagères en verre.

Rappelons que la « Cyrolivision » est une invention de l'artiste-inventeur que chaque visiteur peut déclencher à l'aide d'un interrupteur placé sur une des faces extérieures. Ces dernières sont recouvertes par un ensemble de photos et de textes retraçant la vie et

l'œuvre de l'artiste. Ces textes ont été rédigés par Geneviève Friehe Giraud à partir du livre qu'elle a consacré à l'artiste.

Point important : Les objets exposés seront périodiquement changés pour que chacun puisse découvrir toute l'étendue et la diversité des œuvres de Cyril Constantin.

Parallèlement, la réflexion et les recherches se poursuivent avec l'espoir de trouver un local susceptible d'accueillir l'ensemble de l'œuvre de l'artiste. Et pourquoi pas, dans sa propre maison ? Certains l'ignorent peut-être mais la maison de Cyril Constantin, bien qu'en piètre état, se trouve sur notre commune (derrière le restaurant « le Coucou » bld Charcot)... Rendez-vous au prochain épisode...

CULTURE & PATRIMOINE

« Les Jardins Poétiques d'Ellen Willmott » l'événement du début de l'été 2022 dans le Parc de la Mairie

Avec le soutien de la municipalité, le projet né de l'imagination de deux passionnées (l'une des plantes, Irina Le Mignant et la seconde des objets anciens, Karine Chevet), a séduit les visiteurs du Parc de la Mairie, ancien jardin d'Ellen Willmott.



Irina Le Mignant et Karine Chevet lors de l'inauguration en présence de Jean-Claude Loiseau, Maire de Tresserve, Isabelle Moreaux-Jouannet et Sylvie Girardet respectivement adjointes aux affaires culturelles des villes d'Aix-les-Bains et de Tresserve.

En effet, souvenez-vous, du 11 au 26 juin 2022, des créations végétales éphémères à la fois insolites et poétiques, révélant la personnalité et les passions d'Ellen Willmott, ont transformé les lieux permettant à chacun de poser un regard différent sur le jardin et sa créatrice originelle.

Ellen Willmott omniprésente dans les jardins lors de l'événement (œuvre de Irina Le Mignant)



œuvre de Armand Martins créateur tresservien

Parallèlement, encadrés par des artistes locaux et des associations de Tresserve, le jardin a accueilli pas moins d'une vingtaine d'ateliers-rencontres artistiques et culturels (Peinture, Land Art, Théâtre, Poésie, Philo, Méditation, ... entre

autres). Des enfants de l'Ecole Les Trois Sources aux pensionnaires de l'EHPAD Le Bois Lamar tine, chacun a collaboré avec talent et enthousiasme à la réussite de l'événement.



Quelques souvenirs des objets végétalisés par Irina, les enfants de l'école ou les membres de Couleurs Vivent

TOUT LE CIEL EST NÉCESSAIRE, UN ROMAN DONT L'ACTION SE SITUE, EN GRANDE PARTIE, SUR NOTRE COLLINE



Tout le ciel est nécessaire, édité chez Eyrolles, est sorti fin 2021, deux mois après le décès de son auteure Brigitte Hache. Ce dernier roman de l'écrivaine est une ode à la résilience qui a pour cadre le lac du Bourget. La nature majestueuse et guérissante des alentours du lac tient, de ce fait, une grande place dans le livre.

Brigitte Hache avait eu un réel coup de cœur pour la région lors de l'installation de ses enfants. Elle termina, d'ailleurs, sa réécriture à Tresserve chez sa fille.

Dans ce roman qui lui tenait particulièrement à cœur, l'auteure parle de ses sujets de prédilection : les rencontres et la nature qui guérissent nos blessures intérieures ; la seconde chance, comme celle de la petite Yên recueillie par Papygus son grand-père adoptif dans sa maison de Tresserve.

Le roman est désormais disponible aussi en format poche. Vous pouvez le trouver en librairie, en particulier celles du bassin aixois.

ÉGALEMENT À L'ÉTUDE

D'autres projets culturels sont à l'étude comme par exemple, dans le cadre des activités périscolaires, des ateliers d'écriture ou encore de découverte des musées.

À NOTER DANS VOS AGENDAS

Un événement, inédit sur notre colline, est en préparation pour le 18 novembre 2023, en association avec ACT :

UNE SOIRÉE DÉFILÉ DE MODE, MUSIQUE ET EXPOSITION DE PEINTURES.

Informations à suivre...



VIE DE LA COMMUNE

ADOPTONS QUELQUES PRINCIPES SIMPLES POUR AMÉLIORER NOTRE QUOTIDIEN



Quand je rentre chez moi, quand j'emprunte les chemins ou les routes de Tresserve, je ralentis. Un enfant peut jouer ou surgir d'une habitation. Alors pour éviter de « briser » une vie et s'en vouloir toute sa vie :

DÉSORMAIS JE LÈVE LE PIED

Quand je bricole ou jardine, je respecte mes voisins en n'effectuant pas mes travaux en dehors des horaires fixés par arrêté préfectoral :

- **Les jours ouvrables** de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 19 H 30
- **Les samedis** de 9 H 00 à 12 H et de 15 H à 19 H
- **Les dimanches et jours fériés :** de 10 H 00 à 12 H



Je pense à entretenir mes haies et tailler mes arbres. Nous sommes régulièrement interpellés par des usagers (piétons- cyclistes) qui se plaignent de devoir se déporter sur la route à cause d'une végétation qui débord sur les voies communales.

Afin d'éviter d'être la cause d'un accident, j'entretiens mes plantations...

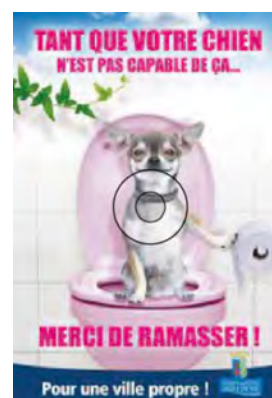


Nous recevons des réclamations de « Tresserviens » qui se plaignent **des aboiements intempestifs de chiens** qui perturbent la tranquillité du voisinage.

Les aboiements de ces chiens qu'ils soient en liberté dans les propriétés ou attachés peuvent durer de longs moments ou être répétitifs lors de chaque passage à proximité des habitations.

Nous vous remercions par conséquent dans le respect du « bien vivre ensemble » de prendre toute mesure pour respecter le bien être de chacun.

Il en est de même des **déjections canines sur les trottoirs** qui constituent une nuisance olfactive et visuelle réelle pour les passants qui ne manquent pas de nous le faire remarquer. Merci aux propriétaires de chiens de se munir « du nécessaire » lorsqu'ils promènent leur chien !



VIE DE LA COMMUNE

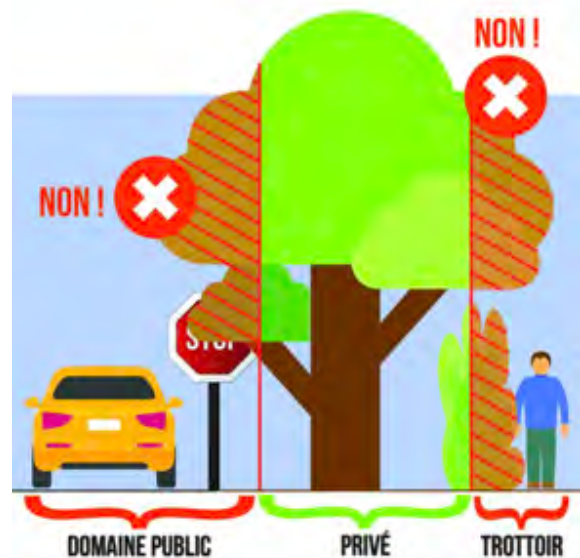
EMPIÈTEMENT DES VÉGÉTAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nous rappelons dans cet article les règles en matière de gestion des plantations vis-à-vis du domaine public.

Végétation qui dépasse sur la voie publique : que dit la loi ?

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :

- Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons ou cyclistes.
- Qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).



La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens

ENTRETIEN DES TERRAINS EN ZONE HABITÉE

Déchets, jungle végétale, eaux croupies, nuisances olfactives ou visuelles, dépôt irrégulier de déchets...un jardin à l'abandon ou mal entretenu peut devenir une réelle source de conflits de voisinage. C'est pourquoi, même s'il s'agit d'une propriété privée, un propriétaire a obligation d'entretenir son terrain. Notamment pour éviter la propagation de nuisibles dans le voisinage.

Nous vous rappelons donc ci-dessous ce que dit le code général des Collectivités Territoriales conformément à l'article L.2213-25 : Tout propriétaire qui laisse son jardin à l'abandon (voir ci-dessus) peut être contraint d'effectuer des travaux de remise en état et de nettoyage.

FAUTE pour le propriétaire ou ses ayants droit d'entretenir un terrain situé à l'intérieur d'une zone d'habitation, le Maire, peut pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure.

Afin d'éviter de telles mesures et surtout de privilégier le « Bien Vivre à Tresserve » nous demandons à chacun de bien vouloir respecter son voisinage.

VIE DE LA COMMUNE

STOP AUX INCIVILITÉS

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES DE TRESSERVE VOUS DIT POURQUOI !

Pourquoi mettre les déchets dans la poubelle ?

- ① Car les déchets vont dans les rivières, puis dans les fleuves puis dans les océans puis dans le ventre des animaux marins qui finiront par mourir.
- ② Car ça gâche le paysage.
- ③ Car les gens de la commune vont les ramasser et ce n'est pas du tout respectueux pour eux.
- ④ Car si tout le monde faisait ça on vivrait dans les déchets.
- ⑤ Car ce n'est pas respectueux envers les habitants.
- ⑥ Car les parents, normalement auraient dû éduquer leurs enfants à respecter la nature.

Voilà des raisons qui, j'espère, feront changer d'avis les pollueurs.

Ce que je ressens

Moi, en voyant des déchets par terre, je me demande si les gens ont réfléchi avant de polluer. Quand je vois des déchets par terre, ça me rend un peu en colère.

BON À SAVOIR

L'accès à la déchetterie de Drumettaz-Clarafond est **GRATUIT** du lundi au dimanche matin. Inscription, horaires sur le site de Grand-Lac. Vous avez des « encombrants » : canapé, réfrigérateur, meuble... et vous n'avez pas la possibilité de les transporter à la déchetterie. Vous pouvez vous inscrire auprès de Grand Lac pour un jour de collecte.

TOUS DANS LE MÊME PANIER

À compter du 1^{er} janvier 2023 dans votre commune,
vous pourrez déposer **tous vos emballages et tous
vos papiers sans exception dans le bac jaune !**

Parce que le tri est l'affaire de tous, il est de notre responsabilité collective de jeter moins et de trier plus pour améliorer le recyclage.

De nouveaux déchets peuvent désormais se déposer dans le bac jaune, le tri est plus large et surtout, plus simple !

À vos marques, prêts, triez !

**LE TRI
PLUS
SIMPLE !**

Comment ?

Pour vous, le geste de tri devient plus simple :

C'est un emballage ou un papier ? Il se trie !

Seules quatre consignes sont à respecter :



MÉMOTRI

**TOUS LES EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS**



Emballages en plastique



Petits cartons



Emballages en métal



**EMBALLAGES
EN VERRE**



+

**LE TRI
PLUS
SIMPLE !**



Papiers



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

COMPOST



**ORDURES
MÉNAGÈRES EN SAC**



POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET.

VIE DE LA COMMUNE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La mairie de Tresserve est à votre disposition pour toutes questions relatives à l'état civil, l'urbanisme, les inscriptions scolaires, les inscriptions sur les listes électorales, le service social...

MAIRIE

Les services de la commune vous orientent et vous accompagnent dans vos démarches.

Mairie de Tresserve

40 chemin de Belledonne

73100 TRESSERVE

04.79.61.45.20

etatcivil-scolaire.mairie@tresserve.fr

Site de la mairie : www.tresserve.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

Lundi : 8h à 12h 14h à 17h

Mardi : Fermé au public

Mercredi : 14h à 19h

Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 13h à 17h

SERVICE URBANISME vous reçoit

Lundi : 8h à 12h 14h à 17h

Mercredi : 14h à 19h

Monsieur Jean-Claude LOISEAU, maire de Tresserve vous reçoit sur rendez-vous les mercredi après-midi et samedi matin.

ÉTAT CIVIL

RECONNAISSANCE

Au sein d'un couple non marié, la filiation d'un enfant s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la maternité soit établie. En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant).

La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle mairie en présentant les documents suivants :

- Justificatif d'identité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Plus d'informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F887>

DÉCLARATION DE NAISSANCE

La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant. Elle doit être faite à la mairie du lieu de naissance par une personne ayant assisté à l'accouchement (en pratique, c'est souvent le père). La déclaration permet d'établir l'acte de naissance et doit être faite dans les 5 jours qui suivent l'accouchement.

Documents à fournir :

- Certificat médical d'accouchement,
- Déclaration de choix de nom,
- Acte de reconnaissance si celui-ci a été établi avant la naissance,
- Justificatif de domicile,
- Pièces d'identité des parents.

Plus d'information sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F961>

VIE DE LA COMMUNE

PACS

L'enregistrement des PACS est assuré par la Mairie.

Le PACS est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe afin d'organiser leur vie commune.

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant certains papiers.

Plus d'informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618>

MARIAGE

Vous pouvez retirer votre dossier de mariage à la mairie.

Le mariage est célébré dans la commune avec laquelle un des deux futurs mariés a un lien durable. Le lien peut être avec l'une des communes suivantes :

- Celle du domicile ou de la résidence d'un des deux futurs mariés,
- Celle du domicile ou de la résidence d'un parent d'un des deux futurs mariés.

Documents à fournir par chacun des futurs époux :

- Acte de naissance,
- Pièce d'identité,
- Justificatif de domicile ou de résidence,
- Justificatif de domicile et pièce d'identité du parent domicilié dans la commune si nécessaire,
- Certificat du notaire en cas de contrat de mariage,
- Document d'identité et attestation pour chaque témoin.

Plus d'informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F930>

LE LIVRET DE FAMILLE

Le livret de famille d'époux est délivré par l'officier de l'état civil qui célèbre le mariage.

Un second livret (ou duplicata) pourra être délivré :

- En cas de perte, vol ou destruction du 1er livret
- En cas de changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes figurant sur le livret
- En cas d'époux dépourvu de livret (suite à un divorce par exemple)

LE RECENSEMENT - DÉMARCHES, OBLIGATIONS JOURNÉE DE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Tout jeune Français de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser.

Pour ce faire, celui-ci doit se rendre à la Mairie de son domicile muni de sa carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, ainsi que le livret de famille à jour.

Le recensement permet à l'administration de le convoquer pour la journée de défense et de citoyenneté, mais également pour l'inscrire d'office sur les listes électorales de la commune à ses 18 ans.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Aucun duplicata ne pourra être délivré.

Plus d'informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

VIE DE LA COMMUNE

LE DÉCÈS

Lors du décès d'un proche, certaines démarches doivent être effectuées rapidement. La déclaration de décès est une démarche obligatoire qui doit être faite à la mairie du lieu du décès, dans les 24 heures qui suivent sa constatation.

En général, les pompes funèbres s'occupent de cette démarche.

Plus d'informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F909>

LE CIMETIÈRE

Pour toute demande concernant le cimetière, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie de Tresserve. L'autorisation d'inhumation est à demander au maire de la commune.

En pratique, l'entreprise de pompes funèbres s'occupe de la démarche.

Le contrat signé avec la commune (acte ou arrêté de concession) précise les bénéficiaires et la durée de la concession.

POUR RAPPEL, TOUT PROJET DE TRAVAUX SUR LE CIMETIÈRE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE DÉCLARATION AUPRÈS DE LA MAIRIE.

CARTES D'IDENTITÉ - PASSEPORT

Les demandes de passeport et de carte d'identité biométrique se font dans les mairies équipées du recueil biométrique.

La mairie de Tresserve n'étant pas équipée, vous pouvez prendre rendez-vous via le site de la mairie d'Aix-Les-Bains ou à la police municipale au 04 79 35 78 93.

Vous pouvez préparer votre demande en créant votre compte sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Plus d'informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360>

URBANISME

Il est conseillé de se renseigner en Mairie avant de déposer une **autorisation d'urbanisme** (permis de construire, déclaration préalable ...) ainsi que pour les autorisations de pose d'enseigne et d'aménagement d'Établissement Recevant du Public (magasins notamment).

Pour le dépôt de permis de construire ou d'aménager : déposer 6 exemplaires complets.

Pour une déclaration préalable ou dossier piscine : déposer 5 exemplaires complets.

SERVICE DE L'EAU POTABLE : LA SAUR

Numéro usagers du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 : 04.57.38.50.00

Numéro d'urgence en dehors de ces heures : 04.57.38.50.08

Au 1425 boulevard Lepic à Aix-les-Bains du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

DÉFIBRILLATEURS :

En cas de besoin, des défibrillateurs sont à votre disposition dans la commune auprès des établissements suivants :

- Les jardins de Lamartine résidence seniors (1 chemin de l'observatoire) ;
- SSR ARC EN CIEL (50 montée de Tresserve) ;
- La maison de retraite « Le Bois Lamartine » (51 montée de la reine Victoria).

Les salles municipales utilisées régulièrement par les associations de la commune sont désormais équipées :

- Salle Willmott
- Salle polyvalente (sous l'école)
- Dojo de Tresserve

VIE DE LA COMMUNE



LA MOBILITÉ
PARTOUT À LA
DEMANDE

Mobéa

En complément des lignes de bus Ondéa Grand Lac, le service Mobéa est LA solution pour vos déplacements sur le territoire Grand Lac. Depuis l'arrêt de bus scolaire le plus proche de chez vous, Mobéa vous transporte facilement vers des points d'intérêt majeur.

- Du lundi au vendredi sur réservation
(application Ondéa, site internet ou par téléphone au 04 57 60 73 00)
- De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (hors jours fériés)

Toute l'année, du lundi au samedi, de 7 h à 19 h 30, depuis l'arrêt de bus le plus proche de chez vous, Mobéa vous connecte facilement à des points d'intérêt majeurs : gares d'Aix les bains et de Grésy, centres commerciaux Géant et Leclerc, ZI Combaruches, Pommerin, Hexapôle, l'hôpital, le parc relais Maison brûlée, la plage d'Aix. Ce service est disponible sur réservation, au tarif Ondéa Grand Lac, avec des départs proposés toutes les heures.

Les horaires de dépose et de prise en charge aux points d'intérêts sont garantis.

De plus, un service de transport à la demande

adapté dédié aux personnes à mobilité réduite est disponible sur inscription au tarif habituel Ondéa Grand Lac.

C'est le service Mobeaa pour tous qui fonctionne, du lundi au samedi de 7h à 19 h, d'adresse à adresse. Il est réservé aux personnes qui présentent un handicap reconnu à 80% d'invalidité handicap moteur nécessitant l'usage d'un fauteuil roulant ou handicap visuel (aveugles ou malvoyants, titulaire de la carte cécité)

VIE DE LA COMMUNE



Bonjour monsieur Lecadre, si nous faisons plus ample connaissance.

Antony Lecadre 53 ans, marié 2 enfants de 9 et 12 ans. Après avoir séjourné en République Dominicaine nous nous sommes installés sur Tresserve en 2021.

Dans chacun de nos bulletins municipaux, nous réalisons une interview d'un (une) habitant(e) de notre commune. Aujourd'hui, nous vous interviewons pour vos performances dans une discipline qui revient sur le devant de la scène : la planche à voile.

Pourquoi avoir choisi cette discipline ?

Antony Lecadre : Depuis l'âge de 8 ans je suis passionné par ce sport. Entre 1988 et 1992 j'ai d'ailleurs fait partie de l'équipe de France.

Après plusieurs années d'avantage consacrées à votre vie professionnelle, en 2022 : un retour à la compétition

AL : Effectivement alors que désormais la compétition de planche à voile est d'avantage consacrée à la pratique du « FOIL* » de plus en plus de pratiquants de la première heure dont je fais partie souhaitent revenir à la pratique de la « véritable » planche à voile.

INTERVIEW

recueillie par Annie Moulin et Pierre Courvoisier

De ce fait, voyant d'anciennes connaissances de mon parcours en équipe de France revenir en compétition, cela m'a motivé à reprendre l'entraînement.

Donc 2022 une nouvelle envie de compétition ?

AL : Tout à fait et cela a commencé par un entraînement intensif : hygiène alimentaire, course à pied avec quelques marathons à mon actif et surtout dès que j'en avais l'occasion, la pratique de la planche à voile notamment sur le lac « Monteynard » propice à ce sport.

3 au 9 octobre 2022 : PALERME Italie : des dates importantes :

AL: Ce sont les championnats du monde. Nous sommes 400 inscrits. 100 par catégorie (4 catégories sont définies par rapport au poids des candidats).

La compétition se déroule sur 5 jours avec 5/6 épreuves par jour. Différents parcours avec des obstacles à passer. Tous les concurrents partent en même temps et le vainqueur de l'épreuve est celui qui franchit la ligne d'arrivée le premier.

100 « planchistes » au départ dans votre catégorie, vous terminez à quelle place ?

AL : 3^{ème} sur le podium derrière le champion Finlandais et le champion olympique de planche à voile.

Vos objectifs pour 2023 :

AL : Au mois de mai prochain, les championnats de France à Toulon puis en Juin les championnats d'Europe à Carnac. Pour les championnats du monde ce sera un peu plus compliqué car ils se

dérouleront en Australie !

Et bien merci pour cette interview. Nous vous souhaitons tout le succès possible pour ces nouveaux challenges.

Comme il est de coutume dans notre bulletin, à vous le mot de la fin :

AL : Merci pour ce moment passé ensemble. Après avoir parcouru le monde pour mon activité professionnelle, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai emménagé sur Tresserve depuis 2 ans.

Je peux aisément pratiquer mon sport favori sur le lac.

Par ailleurs notre installation sur Tresserve s'est également accompagnée d'une reconversion professionnelle dans un domaine qui me passionne tout autant que la planche à voile : celui de jardinier paysagiste.

N'hésitez pas à solliciter mes services. antonylecadre@gmail.com Ou par téléphone au 07 69 21 13 02.



*Le « Foil » est l'ajout d'un appendice sous la planche à voile dénommé « Foil » qui permet de se déplacer en étant surélevé par rapport à la surface de l'eau.

VIE DE LA COMMUNE

NOUVEAUX VISAGES DANS LE PERSONNEL COMMUNAL

ACCUEIL ET ÉTAT-CIVIL DE LA MAIRIE



Depuis début avril Madame Vanthoeun MEUNIER, en remplacement d'Isabelle AVENIER RAMAZ qui nous quitte pour prendre de nouvelles responsabilités à Chambéry, aura

en charge outre le poste d'accueil du public, la responsabilité de l'état civil, la gestion du cimetière, la location des salles, le lien avec les associations, l'activité périscolaire et notamment la garderie et la cantine scolaire.

Après plusieurs années au Consulat de France au Cambodge, Vanthoeun a une expérience de sept ans en Mairie, et elle a souhaité se rapprocher de son domicile.

SERVICE COMPTABILITÉ



Suite au départ en retraite, prochain, de Michelle MERMOZ, nous vous présentons Véronique LIAUDON, qui désormais est en charge de la comptabilité de la Commune.

En possession de diplômes de comptabilité privée, et après avoir exercé plusieurs métiers, Véronique retrouve enfin, le chemin de son choix premier.

Elle assure le suivi des commandes, des dépenses (des factures), des diverses recettes communales (loyers, concessions cimetière, subventions et dotations de l'Etat, taxe d'aménagement, etc...), ainsi que la partie administrative associée.

SERVICE URBANISME



Depuis le 23 janvier Cátia SARAIVA occupe le poste d'agent administratif au sein du service de l'urbanisme sous la responsabilité de Gérard Viand-Porraz adjoint à l'urbanisme.

Elle assure le suivi des différentes autorisations d'occupations du sol tels que : permis de construire, permis de démolir, certificat d'urbanisme, déclarations préalables, permis d'aménager, divisions foncières, déclarations d'intention d'aliéner en concertation avec le service instruction de Grand Lac.

Sa mission concerne également la délivrance des certificats de conformité, le relationnel avec le public, la préparation et le suivi des réunions d'urbanisme et notamment la commission municipale d'urbanisme qui examine périodiquement les dossiers déposés.

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE...



Après avoir consacré de nombreuses années à la commune, Michelle MERMOZ va enfin pouvoir prendre une retraite bien méritée.

Michelle a été conseillère municipale de 1998 à 2010, puis a intégré les services administratifs en 2010 où elle a assuré le poste d'agent urbaniste et comptable.

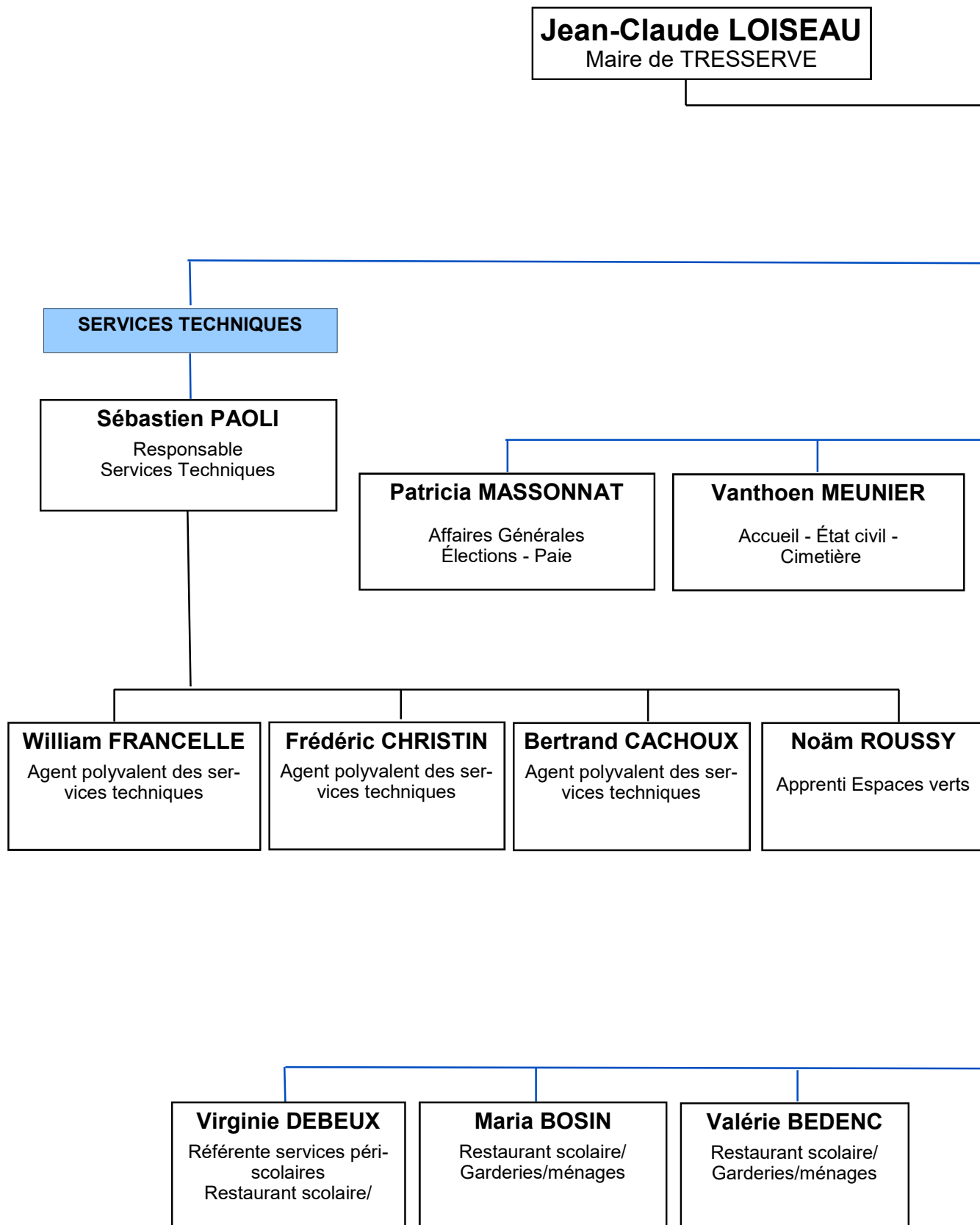
Sa bonne humeur et son attachement aux habitants de la Commune étaient appréciés.

Vous ne manquerez pas de la croiser aux détours de la colline, sa commune de toujours.

Cette retraite va lui permettre de rendre à sa famille un peu de ce temps consacré au service public.

ORGANIGRAMME

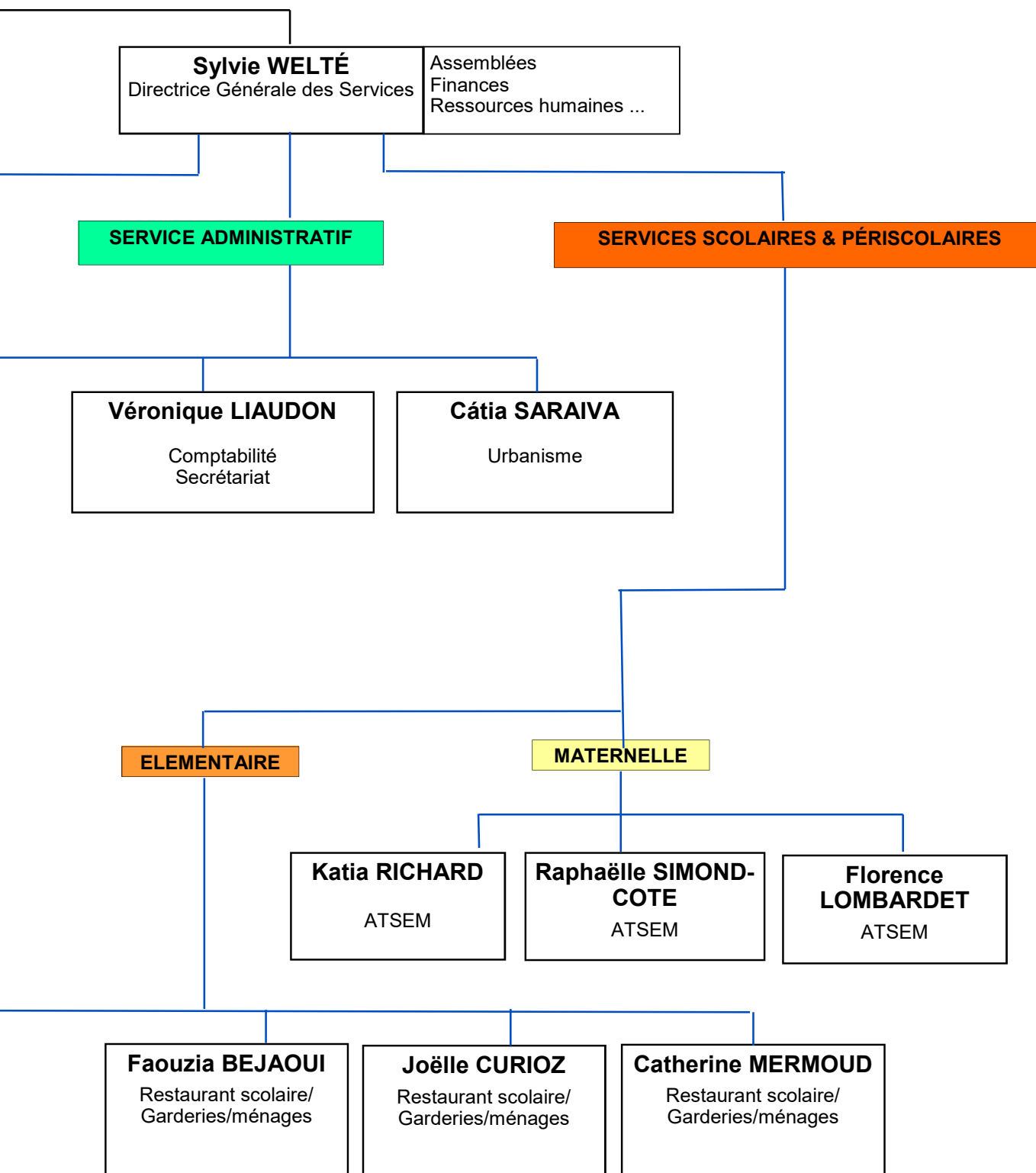
ORGANIGRAMME DE LA



ORGANIGRAMME

MAIRIE DE TRESSERVE

mai 2023

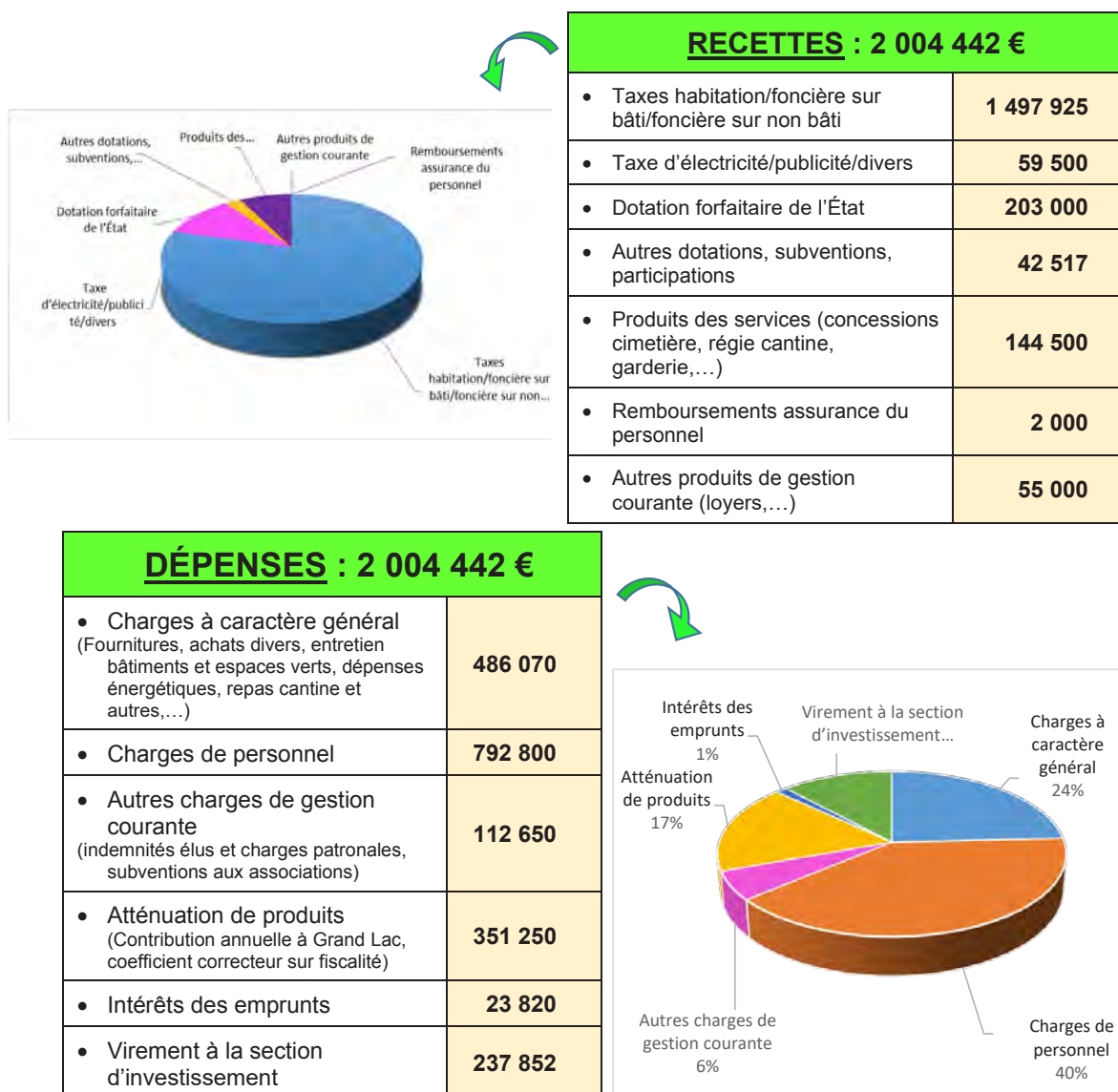


FINANCES MUNICIPALES

Le budget primitif pour l'année 2023 a été voté, à l'unanimité, le 13 avril dernier. Il s'équilibre à 2 004 442 € en section de fonctionnement, et à 1 515 916,63 € en section d'investissement.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la commune a adopté le plan comptable M57 simplifié, nouvelle norme comptable (qui sera obligatoire au 01/01/2024).

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023



Zoom fiscalité

Désormais, aucun locataire ni propriétaire n'est plus redevable de la taxe d'habitation pour sa résidence principale. Cette suppression 2023 s'adresse à tous, sans exception.

Néanmoins, les services fiscaux ont demandé aux communes de voter un taux de taxe d'habitation, qui sera applicable conformément à la loi, aux résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Les élus de TRESSERVE ont fait le choix de reprendre le taux de taxe d'habitation existant avant la réforme, soit 5,70%.

Les taux de taxes foncières sur le bâti (TFB) et sur le non bâti (TFNB) ont été voté sans augmentation en 2023 : respectivement de 27,73% (TFB) et 49,70%.

FINANCES

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023

RECETTES : 1 515 916,63 €

• Résultat (positif) d'investissement reporté	800 619,65 €
• Virement de la section de fonctionnement	237 852,00 €
• Produits de cessions (terrain)	10 000,00 €
• FCTVA/Taxe d'aménagement	143 313,05 €
• Affectation du résultat de fonctionnement de 2022 (excédent)	255 951,93€
• Subventions attendues	50 000,00 €
• Régularisation d'imputations sur exercices antérieurs (sans incidence)	18 180,00 €

DÉPENSES : 1 515 916,63 €

DÉPENSES d'ÉQUIPEMENT	
• Acquisitions foncières	235 000,00 €
• Abattage et/ou plantations d'arbres	3 000,00 €
• Travaux écoles et autres bâtiments	305 000,00 €
• Nouveau columbarium	10 000,00 €
Travaux de voirie :	
• Trottoirs	200 000,00 €
• Aménagements de sécurité et divers	
• Travaux réseaux	15 000,00 €
• Acquisition de matériel et outillage technique	12 000,00 €
• Matériel informatique	3 000,00 €
• Mobilier	5 000,00 €
• Autres immobilisations en cours	657 558,63 €
AUTRES DÉPENSES d'INVESTISSEMENT	
• Remboursement d'emprunts (capital)	52 178,00 €
• Régularisation d'imputations sur exercices antérieurs (sans incidence)	18 180,00 €

VIE DE LA COMMUNE

APÉRITIFS DE QUARTIER : LE RETOUR !

Après une période d'absence liée à l'épidémie de Covid, nous avons pu reprendre la bonne habitude des « apéritifs de quartier ».

Au cours du mois de Juin 2022, la Municipalité s'est déplacée dans chaque quartier de la commune.

Ces moments de convivialité permettent d'échanger avec nos concitoyens, recueillir et prendre en compte leurs remarques.

Ils permettent également d'informer les riverains sur les projets en cours dans leur quartier ou plus généralement sur la commune.

Les principaux points qui ressortent fréquemment de ces réunions sont la circulation, la vitesse excessive à l'intérieur du village et l'incivilité de certains autour des containers à poubelles.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La population fidèle au devoir de mémoire.

Cette année encore, de très nombreux Tresserviens ont assisté à la cérémonie du souvenir du 11 Novembre organisée par l'association des anciens combattants de Tresserve.

Les élèves de l'école étaient également venus en nombre autour du Conseil Municipal « Jeunes » et des enseignants pour l'évocation des victimes de guerres.

En présence du Maire, des élus municipaux et des corps constitués, une gerbe a été déposée pour honorer la mémoire des victimes des différentes guerres.



A cette occasion, monsieur Carbonnell-Rico s'est vu remettre par le Président de l'associa-

tion des anciens combattants monsieur Guy Warin, la « Croix du Combattant » au titre d'ancien combattant en Algérie.



En fin de cérémonie, comme il est de coutume, la Marseillaise a été reprise en cœur par tous les participants avant de se retrouver autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

VIE DE LA COMMUNE

REPAS DES AINES

Le 4 décembre 2022, comme il est de tradition depuis des décennies, la Municipalité de Tresserve a convié les aînés de la commune à partager le traditionnel repas de Noël.

La convivialité et la bonne humeur ont rythmé cette journée. Comme de coutume, les convives ont pu apprécier le repas concocté de main de maître par notre traiteur « Jean-Luc ».

Le personnel communal épaulé par de nombreux bénévoles s'était affairé pour décorer la salle sous l'impulsion de Patricia Massonnat en charge de l'organisation de cette journée.

En salle, le travail d'équipe (personnel communal, bénévoles et Municipalité) a permis aux nombreux Tresserviens présents d'apprécier ce moment d'échanges et d'amitié.

Les « Tresserviens » qui n'ont pas pu participer au repas ont reçu la visite des élus pour leur remettre un colis gourmand.



OPERATION SAPINS DE NOEL

Une première !

En partenariat avec Grand Lac, nous avons mené pour la première fois sur Tresserve une opération de récupération des sapins de Noël.

Cette action avait plusieurs objectifs :

- Eviter le dépôt « sauvage » comme par le passé près des containers à poubelles
- Sensibiliser les Tresserviens à la valorisation des bios déchets
- Communiquer sur le broyage

et son utilisation

Cette opération a été couronnée de succès. 132 sapins ont été collectés et lors de l'opération de broyage la population était invitée à venir récupérer, le broyat pour les jardins.



LE SAVEZ-VOUS ?

A période régulière, Grand Lac met GRATUITEMENT à la disposition des habitants de notre commune un broyeur.

Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire en Mairie pour avoir les dates possibles et bénéficier de ce matériel.

VIE DE LA COMMUNE

MERCREDI 11 JANVIER 2023.....CEREMONIE DES VOEUX

Comme chaque début d'année, la soirée de cérémonie des vœux du Maire constitue un rendez-vous incontournable pour les Tresserviens.



Il faut dire que cette cérémonie est l'occasion pour le Maire de dresser le bilan de l'année écoulée et d'informer la population sur les projets en cours.

Concernant l'année 2022, la poursuite des trottoirs permet aux Tresserviens de se déplacer à pied en toute sécurité.

Pour l'année 2023, Jean-Claude Loiseau a dévoilé quelques projets qui devraient voir le jour dont le réaménagement complet du parc de la Mairie et la création d'un square place de l'église.

Le Maire a également profité de l'occasion pour remercier le Personnel Communal qui s'investit chaque jour pour répondre aux diverses sollici-

tations de nos administrés.

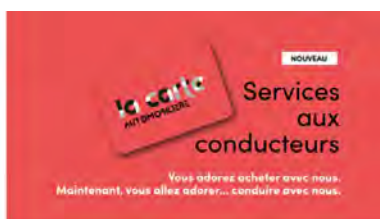
Ses remerciements sont allés aussi en direction des bénévoles des différentes associations présentes pour leur dynamisme et le temps qu'ils consacrent pour le bien être de nos concitoyens ainsi qu'au conseil municipal « jeunes » pour leur contribution à l'avancement de projets tel que la mise en place de nouveaux jeux pour enfants dans le parc face à l'école.

Comme il est de coutume, cette soirée s'est terminée en toute convivialité autour d'un buffet, de la traditionnelle galette des rois et du verre de l'amitié.

Chacun a pu ainsi échanger avec les élus présents.



VIE DE LA COMMUNE



9 Chemin de Pierre Morte 73100 Tresserve
Téléphone : +33(0)6 79 75 36 11
+33(0) 4 79 63 12 07
pascale.bertamelle@agenceauto.com /
www.agenceauto.com

L'Agence Automobile est une franchise créée en 2004 qui compte plus de 117 agences en France et en Europe.

Nous sommes 2 femmes (tante et nièce) et nous avons ouvert notre Agence « Automobile » (même principe qu'une agence immobilière) mais pour l'automobile en avril 2022 à Tresserve. Le concept de l'Agence Automobile est de faciliter la vente de véhicule de particulier à particulier en nous positionnant en tant qu'intermédiaire.

Nous rentrons nos véhicules en mandat. Nous diffusons les annonces des véhicules à vendre sur plusieurs supports, et vendons les véhicules dans toute la France et à l'étranger.

Nous sélectionnons les acheteurs en mesurant précisément leurs attentes et leurs motivations. Le vendeur ne s'occupe plus de vendre son véhicule, on se charge de tout, et tout est sécurisé.

L'automobile est plus qu'une passion !

J'ai fait avec ma sœur de la compétition automobile en Rallye et nous avons été sacrées championnes de France sur une Peugeot 205 GTI, TURBO16 et 1^{er} équipage féminin au championnat d'Europe des Rallyes. Notre père a également fait de la compétition automobile (vainqueur aux 24H du Mans en groupe IMSA GTO). A l'heure actuelle ma filleule fait du championnat TC France.

Pascale et Mireille BERTAMELLE

LA VOIX DU CŒUR, UNE NOUVELLE ACTIVITÉ SUR NOTRE COMMUNE



Bonjour,
Je m'appelle Tiphaine. Après avoir travaillé dans des grandes entreprises de doublages

et avoir été formée aux techniques d'interview, je suis devenue réalisatrice audio.

Parce que je crois que chaque histoire personnelle abonde de trésors, mais aussi parce que je suis convaincue de la valeur irremplaçable de la transmission, je lance ma nouvelle activité : La voix du cœur : VOTRE récit audio.

Pour les particuliers :

Je vous accompagne avec bienveillance et mon savoir-faire technique pour vous permettre de raconter votre biographie, un moment important de votre

vie et/ou un message que vous souhaitez faire passer aux gens que vous aimez. Le présent final prend la forme d'un enregistrement reçu sur une clé USB qui est présentée dans un beau coffret.



Pour les entreprises :

Pour les entreprises, c'est aussi l'occasion de proposer un podcast. Devenu LE média incontournable, les raisons qui poussent les entreprises à la création de podcasts sont multiples : Transmettre, montrer une expertise, fidéliser des clients, former, créer du lien...

Je m'adapte à vos besoins et vos envies pour créer VOTRE podcast d'entreprise entière-

ment personnalisé.

En résumé, La voix du cœur, c'est pour qui ?

- Pour les familles, qui souhaitent transmettre leurs mémoires ou une période de leur vie
- Pour un (e) futur (e) marié (e) qui veut offrir le témoignage audio de son amour
- Pour des parents qui veulent garder le récit de la grossesse pour leur futur bébé
- Pour les entreprises, associations qui veulent faire entendre leurs voix.

Plus d'informations ? Me contacter :

Tiphaine LE MAROIS
06 69 17 77 49

Lavoixducœur.podcast@gmail.com

LISTE ET CONTACTS

ASSOCIATIONS 2023

Associations	Présidents	Téléphone	Mail
A.C.T.	Mme Sylvie GIRARDET	06.74.38.48.56	president@actresserve.fr
ADEL 73 (Association défense de l'environnement du lac 73)	M. Patrick MICHELS		asso.adel73@gmail.com
A.S.T. Vétérans	M. Pascal CALLUYERE	06.15.07.29.08	pcalluyere@yahoo.fr
ÂGE D'OR	Mme Eliane XAMBO	06.16.50.07.45	eliane.xambo@orange.fr
AIKIDO	M. Saïd REBOUH	06.52.24.44.15	s.rebouh@aixlesbains.fr
AMICALE BOULE	M. Gilbert MERMOZ	06.82.80.79.82	gilbert.mermoz@orange.fr
ANCIENS COMBATTANTS	M. Guy WARIN	04.79.88.02.63	wargui@neuf.fr
ATELIER DE SCULPTURE SUR BOIS	M. Jean-Marc VIGNOLI	06.27.77.28.46	jean-marc.vignoli@orange.fr
ATHLETISME	M. Philippe YVARS	06.88.45.47.07	philippeyvars@yahoo.fr
BRIDGE	Mme Françoise LECOQ	06.81.52.28.89	francoise.lecoq0387@orange.fr
ECOLE DE DANSE	Mme Claudine BARRAGUÉ	07.50.70.37.69	barrague.claudine30@gmail.com
CLAQUETTES	Mme. Mylène TROMPIER	06.88.60.14.72	claqdance.savoie@gmail.com
CLUB PEDESTRE	M. Gérard VIAND-PORRAZ	06.24.97.67.62	g.viand.p@gmail.com
COMITE DES FETES	M. Patrick RAVIER	06.52.41.35.89	comite.tresserve@gmail.com
COULEURS VIVENT	Mme Martine VIBERT	06.23.32.60.53	martine.vibert@sfr.fr
CRÉATEURS D'ART	M. Armand MARTINS	06.03.54.22.63	martinsfamily73@gmail.com
Les CRUCHAUDS	M. Gérard VIAND-PORRAZ	06.24.97.67.62	g.viand.p@gmail.com
CYCLO-CLUB	Mme Marie-Claire DEFRANOUX	06.61.34.79.87	marieclaire.gachet@laposte.net
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Mme Dominique ANDRÉ	06.74.13.26.20	dominicandre73@gmail.com
HATHA YOGA NAMASTE	Mme Any PICCHIOTTINO	06.67.67.73.75	apicch@gmail.com
HOSUKWAN (Taiichi Chuan, Qi Gong, Hapkido, self-defense) TAEKWONDO	M. Yves ROBERT	06.32.95.03.38	contact@hosukwan.com
JACMY (gymnastique)	Mme Annick BASLY	06.75.07.83.93	annick.basly@icloud.com
JUDO	M. Yoann ARNAL	06.98.29.91.21	yoann.arj@gmail.com
LA TRESSERVIENNE	M. Alain MARTINET	06.60.24.76.53	al1.martinet@free.fr
L'ÉCHIQUIER DE LA COLLINE	M. Bastien CHAPUIS	06.14.50.15.22	lechiquiertresserve@gmail.com
PLONGÉE (Passion Lacustre)	M. Philippe CATHIARD GUILLERMIN	06.15.28.82.08	passion.lacustre@gmail.com
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	M. Jacques COLLAUDIN Contact : M. Michel GUILLET		asso.patrimoinetresserve@outlook.fr
SOU DES ECOLES	Mme Hélène CRISTINACCE		lesoudesecolestresserve@gmail.com
TENNIS CLUB	Mme Karen MANNEVEAU	06.12.66.16.09.	karenmanneveau@gmail.com
THEATRE (Rev'Artravis)	M. Denis SAURIN Mme Krysta KONGS	06.81.60.76.09 04.79.61.15.07	julien.conti@etat.ge.ch contact.revartravis@gmail.com
YACHT-CLUB	M. Alexandre PESIC	06.75.52.68.49	a.pesic@be-mev.com
YOGA DE SAMARA	Mme Sandra MEIGNEN	06.10.68.88.35	sandrameignen@wanadoo.fr
YOGA / Association AGE D'OR	Me Christiane ALLAMELOU	06.24.26.19.12.	christiane.allamelou@orange.fr

ASSOCIATIONS

UN ÉVÉNEMENT INTER-ASSOCIATIONS AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Sous l'impulsion de Claude Chandosnay, premier président de ACT et ancien coordinateur départemental de l'AFM, les associations de Tresserve se sont collectivement mobilisées durant les mois de novembre et décembre en faveur du Téléthon 2022.



En effet, en dépit d'un calendrier contraint, ACT, l'ASTV Football, l'Age d'Or, les Anciens Combattants, l'Atelier Sculpture sur Bois, le Bridge, CLAQ'Dance, le Club Pédestre, le Comité de Fêtes, Couleurs Vivent, le Cyclo Club, La Gymnastique Volontaire, Yoga Namasté, la Tresservienne, Rev'ArtRavis, la Sauvegarde du Patrimoine et le Sou des Ecoles ont répondu à cette invitation en proposant des animations aussi variées qu'attractives et appréciées.

Des efforts couronnés de succès, puisque le résultat de ce formidable investissement commun s'est soldé par la remise d'un chèque de 5200 euros au profit du téléthon, chèque remis à la coordinatrice de l'AFM pour la Savoie, Nathalie Colin-Cocchi, le 16 décembre dernier en mairie.



Un autre objectif de cette initiative, et non des moindres, était de créer du lien dans notre village en réunissant les associations autour d'événements conviviaux. Là encore, pari gagné, puisque le 3 février dernier les associations engagées pour le téléthon, se sont retrouvées pour une soirée crêpes et jeux de société à la salle polyvalente. Une soirée qui a fait l'unanimité et pourrait bien donner lieu à d'autres événements de ce type...

Sylvie Girardet
Adjointe en charge de la vie associative

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION COULEURS VIVENT

Nous avons pu en 2022 effectuer 2 escapades : l'une de 4 jours sur les traces de Monet à Giverny et l'autre sur les traces du facteur Ferdinand Cheval à Hauterives en mai et novembre.



Découvertes de forte intensité qui ont permis d'enregistrer de nombreux souvenirs et surtout de trouver de l'inspiration pour certains.

Nous vous donnons rendez-vous lors de notre exposition fin avril 2023 pour apprécier le travail des adhérents (es) de l'association.

La saison culturelle de ACT

Après une année blanche en 2020 et un redémarrage contraint et masqué à l'automne 2021, cette année 2022 a comblé tous nos souhaits de retour à une vie culturelle conviviale et riche en événements variés, propices à satisfaire le plus grand nombre... en voici la rétrospective.



Samedi 12 mars – Théâtre « Piège pour un homme seul »

par la compagnie I Tartufi

C'est l'histoire d'un homme qui affirme que la femme qui se trouve devant lui, n'est pas sa vraie femme. Pourtant tout semble prouver le contraire !

Cette comédie policière, où se mêlent rires et suspense, a tenu les spectateurs en haleine jusqu'au bout...

Bravo à la troupe qui reprenait la pièce pour la première fois après 2 ans d'interruption pour cause de crise sanitaire.



Samedi 7 mai – Café-Rencontre aux Jardins de Lamartine

Les résidents et nos adhérents se sont retrouvés pour écouter « les récits d'un pilote de ligne et d'une hôtesse de l'air ».

Au travers d'anecdotes et autres souvenirs, Jean-Marc Fiard et son épouse Marie-Christine, nous ont fait découvrir leurs parcours et la vie de navigants, tant à bord qu'en escale dans des pays lointains. Ils se sont ensuite prêtés aux jeux des nombreuses questions du public avant la dégustation d'un goûter gourmand partagé.



Samedi 11 juin – Film Débat « Le vallon des Eparres »

présenté par Jean Claude Garnier

Après 50 années d'explorations, le Spéléo Club de Villeurbanne nous a retracé les grandes étapes d'une quête souterraine dans le massif du Grand Som ; une fabuleuse aventure à la fois humaine, technique et scientifique où les découvertes historiques et paléontologiques permettent, entre autres, le retour du bouquetin dans ce beau massif de Chartreuse.

Des échanges nourris ont suivi la projection.

ASSOCIATIONS



Vendredi 2 septembre – Conférence « Sur les chemins de la Résilience » par Tiphaine Le Marois

A partir de différents témoignages, dont sa propre histoire, Tiphaine nous a présenté un possible cheminement pour dépasser les moments difficiles que la vie nous réserve, et pour, petit à petit, transformer sa souffrance en quelque chose de nouveau et joyeux. Les nombreux échanges qui ont suivi nous ont permis de partager et de mieux comprendre les outils disponibles et leurs mises en œuvre.

Un message porteur d'espoirs et de joie.



Samedi 8 octobre – Concert par le duo Ladislava

Elle au chant et à la clarinette, lui aux cordes... Ensemble, les deux virtuoses nancéiens nous ont fait découvrir l'histoire de la musique tzigane, ses racines et ses branches. Au travers des yeux de Ladislava, jeune gitane sillonnant les routes d'Europe, nous nous sommes laissés emporter par les rythmes chauds et colorés de cette musique atemporelle et sans frontière.

Standing ovation du public pour saluer ce spectacle d'une grande qualité technique et artistique.



Vendredi 31 mars 2023 – Concert par le Trio Buenos Aires

3 musiciens professionnels, passionnés par la musique, qui ont joué avec les meilleurs artistes nationaux et internationaux depuis de nombreuses années.

Ils nous ont proposé un récital de tangos argentins avec des mélodies feutrées puisées dans les racines de cette musique issue des quartiers pauvres de Buenos Aires peuplés d'immigrants italiens, français et espagnols à la fin du XIXème siècle, bien avant qu'elle ne devienne une danse de salon plus chaloupée. Le tango se vit car il est un mélange de tristesse d'une condition de vie et de joies.

Nous espérons que le programme 2023, dévoilé lors de l'Assemblée Générale de ACT le 2 décembre 2022, et présenté dans l'agenda de ce bulletin municipal, saura vous séduire.

Pour toute question (ou précision) concernant la programmation ou l'association, vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse president@actresserve.fr ou par téléphone au 06 74 38 48 56.

ASSOCIATIONS

TRESSERVE BRIDGE SE PORTE BIEN

Forts de ses 54 adhérents, Tresserve Bridge a démarré l'année 2023 avec dynamisme et convivialité :

- Les donnes libres des mardis de 14h à 17h30 regroupent de plus en plus de joueurs et il n'est plus rare de se retrouver à 7 ou 8 tables. Un tournoi une fois par mois, des donnes communes, des tutti frutti, nous varions les plaisirs.
- Les jeudis après-midi accueillent aussi les nouveaux adhérents, qui apprennent ou réapprennent avec plaisir
- Nous n'oublions pas la tradition et avons partagé la galette des Rois à l'issue de donnes communes début janvier.

Plaisir d'être ensemble, plaisir d'apprendre, plaisir de se détendre, nous offrons à tous ceux et celles qui veulent nous rejoindre ce beau cocktail !

Nous avons fêté, lors de notre Assemblée Générale en novembre dernier, notre centenaire, Luce Baylot (voir photo), qui continue à faire les tournois et à nous apporter ses spécialités. Le bridge, ça entretient les neurones et ça permet de rester jeunes.

Le club vit grâce à ses adhérents, aussi nous terminons ces quelques lignes en pensant à Simonne Chandosnay, Présidente du club de 2000 à 2016, qui a tant apporté à notre club et qui s'en est allée en octobre dernier. Toutes nos pensées amicales à Claude, son mari.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la Présidente, Françoise LECOQ, par téléphone au 06 81 52 28 89 ou par mail francoise.lecoq0387@orange.fr

CLUB PÉDESTRE DE TRESSERVE

Marche, nature, découverte.....et surtout convivialité, c'est dans cet état d'esprit que l'activité du Club se déroule tout au long de l'année.

Le mardi : toutes les 2 semaines, une randonnée est organisée à la journée, en raquette pendant la période hivernale.

Le week end : Balades, randonnées à la journée ou sur 2 jours en refuge.

Des treks en principe sur la semaine sur des destinations différentes en France ou à l'étranger. Le dernier en date a eu lieu en Espagne, celui de 2023 sera en Bretagne.

Des séjours « détente » ouverts à tout le monde. Cette année destination la Camargue.



Pour tous renseignements sur le fonctionnement du Club Pédestre prioritairement réservé aux Tresserviens, n'hésitez pas à contacter monsieur Gérard Viand-Porraz président du club au 06 24 97 67 62 ou par mail : g.viand.p@gmail.com

ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES DE TRESSERVE

Cette année 2022 a gardé quelques traces du covid qui nous ont contraints d'annuler notre soirée du mois de mars 2022

Puis vinrent le repas de la colline et le feu d'artifice particulièrement réussis.

Le repas de la Colline a finalement eu lieu à la salle Willmott à cause des températures de plus en plus élevées que nous connaissons l'été et qui nous ont empêché de le faire sur le terrain sous la mairie comme initialement prévu.



(Cette année il aura donc lieu le vendredi 07 juillet au soir (sur réservation) tandis que le feu se tiendra le 15 juillet.)

Le soir du repas de la Colline s'est tenu le feu reconnu par tous comme de très grande qualité.

Cette année nous avons choisi de faire venir des foodtrucks ce qui a beau-

coup plu et nous avons réorganisé la buvette pour gagner en fluidité, ce qui fut également très bien accueilli.



En septembre le forum des associations, en extérieur cette année encore, toujours en format ramassé sur le matin, a bien fonctionné.

Et malheureusement nous n'avons pas pu organiser une soirée festive, qui sera reportée au samedi 25 Novembre 2023.

CYCLO CLUB DE TRESSERVE

Le Cyclo-Club de Tresserve en 2022, a porté les couleurs de la commune, à Roquebrune sur Argens, sur la Côte d'Azur et à Naussac, en Lozère où étaient organisés deux séjours. Des belles journées découvertes ont également emmené les cyclistes dans le Vercors, sur le plateau du Retord, au col de la Loze et à la Forclaz.



L'année 2023 a bien débuté avec la présentation du nouveau site du club, où tout le monde peut désormais trouver les activités proposées, mais aussi la mémoire du club, les conseils de santé et sécurité, et les renseignements officiels. Et le 30 janvier, notre doyen, Georges Guillot, toujours administrateur du club, fêtait ses 95 ans en faisant réviser son vélo pour participer aux prochaines sorties !

Le club compte 70 membres, de tous niveaux, il est ouvert à toutes celles et tous ceux qui veulent faire du vélo en convi-

vialité, en sécurité ou tout simplement remonter en douceur, accompagné(e) sur un vélo.

Sorties hebdomadaires, les mardi, jeudi et samedi après-midi au départ du Lido.

Des séjours sont proposés, cette année au Lavandou, en Auvergne, dans les Pyrénées et dans les Vosges.

Tout renseignement : 06 99 58 85 39

Nouveau site : sur les moteurs de recherche : cycloclubtresserve.sportsrégions.fr

ASSOCIATIONS

CLUB DE L'ÂGE D'OR devient CŒUR DE VILLAGE DE TRESSERVE

L'Âge d'Or sait profiter de toutes ces petites occasions pour savourer un moment convivial. En ces temps où des anciens réflexes de repli sur soi sont toujours aussi présents, les bienfaits de se retrouver ensemble pour célébrer un anniversaire sont les bienvenus. C'est ce que ne manque jamais de faire l'âge d'Or qui a convié ses adhérents autour de Jean Frezon à célébrer ses 90 ans, dans la joie et la bonne humeur avec plusieurs douceurs.



Ce fut aussi l'occasion de présenter à l'assemblée un changement dans le bureau et dans les volontés du club à s'ouvrir sur des activités plus en rapport avec notre société actuelle.

Lors de sa création en 1978, le club de l'Âge d'Or ciblait directement les personnes âgées. 45 ans plus tard la société a beaucoup changé et nombreuses sont les personnes qui ne viennent pas ou plus à cause de cette image désuète du club.

Aussi voulons-nous nous ouvrir à un public plus large. Nous voulons élargir les activités proposées telles que, par exemple, cours d'anglais, cours d'informatique, art floral, aide aux démarches administratives, visites culturelles, organisations de moments conviviaux, coin style « café » pour discuter, réparer et jouer. Nous restons ouverts à toute suggestion.

Une ouverture du local sur une plage plus importante sera proposée, avec un accueil pour les adhérents autour d'un espace de partage et de jeux.

Ce projet nous paraît porteur de sens et d'intérêts pour les tresserviens afin de reconstruire ce lien social qui se délite de plus en plus, laissant de nombreuses personnes isolées et désarmées face aux affres de la solitude et de la déshumanisation et dématérialisation des services du quotidien.

Toutes ces raisons nous ont amenés à changer le nom de L'Âge d'Or au profit de Cœur de Village de Tresserve.

ASSOCIATION SAMPHI



Tous les samedis matins, une vingtaine d'enfants de 6 à 9 ans, puis une quinzaine de 3 à 5 ans, participent aux activités éveil et Baby athlé à la salle polyvalente de l'école des 3 sources.

Ce sont nos éducateurs diplômés d'état Matthieu et Thierry qui gèrent depuis plus de 10 ans cette section liée à la formation des jeunes athlètes ! Nous proposons des parcours adaptés et ludiques pour donner envie aux enfants de poursuivre l'athlétisme de catégorie en catégorie !



Pour tous renseignements vous pouvez contacter monsieur Philippe YVARS au 06 88 45 47 07 ou par messagerie : philippeyvars@yahoo.fr

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION SPORTIVE TRESSERVE VÉTÉRANS

Faisant suite à la fusion du club de football de l'AST avec ES Viviers Voglans pour devenir FC Sud Lac, en 2020, quelques anciens très attachés au club et à la vie de la Colline avaient souhaité créer cette association « vétérans de l'AST ».



Ainsi l'Association Sportive Tresserve Vétérans permet à une quinzaine de vétérans encore « en forme » de continuer la pratique du football à 7 (une dizaine de rencontres par saison) et à l'ensemble des membres (plus de quarante adhérents), de se retrouver pour d'autres activités.

Concernant la partie sportive, les travaux en cours sur le Stade La-

martine (réfection d'une moitié de terrain) vont permettre aux vétérans locaux de reprendre une activité plus régulière ...et aux équipes de jeunes du FC Sud Lac d'utiliser ces installations...

Le président Pascal Calluyère et ses adhérents, lors de la dernière assemblée générale, ont vivement remercié les élus présents de l'intérêt porté à ce dossier ...

Concernant la partie festive, 2022 a été l'occasion pour les adhérents et de nombreux anciens du club de fêter les 70 ans du Club le 16 avril : une belle journée inter générationnelle.

Deux ventes de diots polenta (20 mars) et diots patates (13 novembre) se sont déroulées sur la terrasse de la boulangerie « la Marmotte Gourmande ».

Ce fut de nouveau une réussite et un bon moment de convivialité au

cœur du village.

A l'occasion de la vente de novembre, un don a été effectué au profit du Telethon

(1 euro reversé par part vendue).

Le voyage (prévu depuis 2020) d'une semaine en Crète fut enfin réalisé en mai.

Sont prévues pour 2023 :

- voyage à Rhodes du 6 au 13 mai
- organisation de déplacements à des rencontres sportives de haut niveau
- concours de belote le samedi 9 décembre

Comme chaque année l'ASTV continuera à s'investir lors des manifestations communales (feu d'artifice.) ou en lien avec d'autres associations (course pédestre, journée téléthon...).

Pascal CALLUYERE

ASSOCIATION NAMASTE YOGA

Le forum des Associations de Tresserve du 3 septembre 2022 a permis à de potentiels futurs adhérents de s'informer sur le déroulement des cours au sein de l'association Namasté.



Plusieurs d'entre eux ont bénéficié d'un cours d'essai gratuit à l'occasion de la rentrée qui s'est effectuée le lundi 5 septembre 2022.

L'effectif s'étant accru tout au long des années, plusieurs séances étalées sur une semaine sont proposées le lundi de 19h30 à 21h, le mercredi, le jeudi et le vendredi de 9h30 à 11h.

Ceci afin de pouvoir respecter pour chaque cours un nombre pondéré de participants, autorisant ainsi une progression sous contrôle de la professeure pour chaque personne et permettant de préserver l'ambiance conviviale et chaleureuse des cours.

Ces derniers sont dispensés dans



la salle des mariages de la Mairie. Cette année, une nouvelle professeure a pris le relais de la précédente partie à la retraite. Cette jeune enseignante diplômée, poursuit, dans un même esprit, la méthode d'enseignement mise en place depuis de nombreuses années au sein de l'association.

Entre autres bienfaits, la pratique régulière du yoga (Hatha yoga /

Viniyoga) permet d'apprendre à mieux respirer, à réguler le stress, à tonifier le corps et améliorer la souplesse.

Chacun vit sa séance et son expérience, quel que soit son niveau, avec ses dispositions et capacités du moment, sans nul esprit de compétition.

Les adhésions sont possibles en cours d'année. Les modalités et tarifs d'inscription peuvent être demandés soit par téléphone au 0667677375 soit par mail apicch@gmail.com assonamas.tress.14@gmail.com

Un accueil cordial vous sera toujours réservé.

Any Picchiottino
Présidente Association Namasté

ASSOCIATIONS

AMICALE BOULE DE TRESSERVE DES BOULISTES À L'HONNEUR



L'Amicale Boule de Tresserve a tenu son Assemblée Générale le vendredi 9 décembre à la salle des Fêtes. À l'issue de cette réunion, l'Amicale Boule, en partenariat avec la Municipalité de Tresserve a organisé dans les salons de la Mairie, une réception en l'honneur de Elodie MERMOZ et de Sophie PICOLLET, respectivement sacrées Championne de France F3 et vice-championne F4 en simple les 27 et 28 août 2022.

Depuis 2008, date où l'Amicale Boule s'est affiliée à La Fédération Française de Sport Boule, Elodie a enchainé les titres : 17 fois Championne Régionale, Vice-Championne de France en tir progressif à Martigues, championne de France Nat 2 avec le club féminin de Savoie à Macon, quatre fois Championne de France, en 2009 en double Nat +3 à Thonon avec Jocelyne Cougourdan, en 2017 en simple F3 à Auxerre, en 2018 en double F3 avec Sophie Picollet et Stéphanie Campos à Chalamont et en simple F3 à Saint Michel de Maurienne. L'Amicale Boule de Tresserve peut être fière de ses féminines.

ASSOCIATION RÊV'ARTRAVIS

Création de spectacles – Ateliers d'initiation au théâtre – Stages de préparation à la lecture à voix haute (ouverts toute l'année) – Evènements ponctuels autour de la poésie, de la littérature et des arts.

Janvier 2022

- Reprise des répétitions et des ateliers

Mars 2022

Invitation par la Bibliothèque Municipale d'Aix-les-Bains pour deux manifestations :

- 8 Mars : pour la Journée internationale des femmes, une création : « Rebondir », spectacle en trois parties : poésie, danse et témoignages sur le thème – Représentation à l'auditorium du Conservatoire

- 19 Mars : pour le Printemps des poètes : « Quand Baudelaire nous parle » - Conférencière : Isabelle Andina entourée par les comédiens de la compagnie – Représentation dans la grande salle de la Bibliothèque d'Aix-les-Bains

13 juin

- « Veilleur, où en est la nuit ? » , Salle des Forges à Annecy : spectacle poétique – textes de Jean-Pierre Lemaire
- 11 au 28 juin

- Participation aux Jardins poétiques d'Ellen Wilmott sur l'initiative d'Irina Lemignant, « Molière toujours » : représentations théâtrales, ateliers de lecture à voix haute, Fables de Jean de La Fontaine



3 septembre

- Participation au forum des associations de Tresserve

13 novembre

- Participation au Téléthon

10 décembre

- Invitation du groupe « En voix » d'Annecy dirigé par Alain Lamarca sur le thème : La sauvegarde de la Création : rencontre poétique avec chants et musique, ainsi que des textes interprétés par les comédiens de Rêv'ArtRavis

Les ateliers ont lieu à la Salle des mariages de la Mairie de Tresserve

Le mercredis de 19 h à 21 h : ateliers d'initiation au théâtre
Le dimanche, stages de lecture à voix haute

Le mardi de 19 h à 22 h : création théâtrale et répétitions pour les projets de la Compagnie

Contact : Krystia Mova,

Responsable artistique de l'association

Tél. 04 79 61 15 07

06 81 60 76 09

ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB DE TRESSERVE

Bienvenue au Tennis Club Tresserve !

Animations, découvertes, plaisir du jeu et convivialité, venez découvrir votre club ! Nous serons très heureux de vous accueillir pour échanger autour d'une passion commune.

Vous ne jouez pas au tennis ? Nous sommes là pour vous faire découvrir notre sport, au gré d'activités ludiques ouvertes à tous et pour tous les niveaux. Tournoi de doubles, fête du club, animations durant les vacances, autant de moments chaleureux à partager !



Notre devise ? « Il y a un tennis pour tous au Tennis Club Tresserve ! » Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous !

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Karen Manneveau par mail (karenmanneveau@gmail.com) ou par téléphone au 0612661609

LA TRESSERVIEENNE

MARCHEURS DE TRESSERVE

Nous vous attendons nombreux pour découvrir ou redécouvrir les chemins de votre commune. Sur un parcours convivial avec ravitaillement «gourmand», vous effectuerez à votre rythme sans notion de chronométrage, ni de compétition la distance de votre choix 7 ou 9 km.

N'hésitez pas à vous inscrire pour cette matinée (Pas de certificat nécessaire pour participer, ni de tenue sportive exigée).

Vous serez récompensés à l'arrivée comme les coureurs, suivi d'un apéritif pour tous.

Inscription à la salle Willmott : samedi 20 mai de 9h à 19 h et le dimanche 21 mai de 7h30 à 8h45 ou sur le

site www.le-sportif.com

Départ à 9 h00.

Tarif adulte : 12 €uros

**Enfant moins de 16 ans :
5 €uros**

**Plus d'infos sur notre site :
<http://www.tresservienne.fr>**

TRESSERVE

DIMANCHE 21 MAI 2023

36^{ÈME} COURSE PÉDESTRE
ORGANISÉE PAR LA TRESSERVIEENNE

DÉPARTS

9h00 - Marcheurs :	7 et 9 km
9h05 - Éveil athlétique :	1 km
9h15 - Poussins, Benjamins :	2 km
9h30 - Cadets à Vétérans :	8 km
9h35 - Juniors à Vétérans :	13,6 km
9h35 - Minimes, Cadets :	4 km

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE TRESSERVE



L'association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Tresserve a eu une année 2022 très active. Tout d'abord un changement de présidence a été suivi d'un changement de mode de fonctionnement avec l'implication des 12 membres du Conseil d'administration mais aussi l'invitation des quelques 120 adhérents à participer aux travaux des commissions.

3 commissions ont été actives.

La commission jardin, animée par Anne Couturier, a débuté l'installation de petits panneaux d'identification des arbres du parc de la Mairie, puis a organisé une inauguration, après rénovation, de la fontaine et du puits. La commission a été partenaire de la manifestation d'Irina Le Mignant « Les jardins Poétiques d'Ellen Willmott ». Enfin elle a soumis une proposition alternative d'aménagement de la place de la Mairie permettant d'éviter l'abattage des tilleuls vieux de 150 ans.

La commission « Valorisation de l'œuvre de Cyril Constantin », animée par Geneviève Friehe Giraud, a travaillé durement sur le projet d'exposition permanente des œuvres de Cyril Constantin (Voir article de la Mairie).

Enfin la Commission « panneaux patrimoniaux » a mis au point, en collaboration avec le Château de Tresserve-Bonport de Mr Tournier, un panneau patrimonial qui sera installé prochainement le long de la voie verte des bords du lac.

L'association a organisé 2 visites du patrimoine du village dans le cadre du Téléthon.

4 publications ont permis de tenir les adhérents informés des travaux de commissions, mais aussi de leur faire revivre le passé du village.



CA 2022
De Gauche à droite: Christine Beck, Béatrice Boudeele, Bernard Mesnage, Claude Balas, Françoise Darlet, Geneviève Friehe-Giraud, Chantal Bayle, Michel Guillet, Jacques Collaudin, Marie Thérèse Zecchini, Anne Couturier et Gil Devins

Pour obtenir une copie des publications et pour tout renseignement 06 80 30 77 30

Jacques Collaudin

ATELIER SCULPTURE SUR BOIS

L'atelier de sculpture sur bois et de marqueterie «Marcel Girard» de Tresserve, fondé en 1987 continue son exploration des mystères du bois. L'association comprend 49 membres pour cette année 2022-2023.



Nous avons eu la joie de réaliser notre exposition annuelle en avril 2023. Chacun, visiteurs et membres du club, a apprécié ce moment de rencontre et de partage.

L'envie est toujours là, les idées aussi, la motivation également, comme en témoigne le stage de bas-relief que nous avons effectué début décembre sur le thème « visages et expressions ».



Si vous aussi vous avez envie de découvrir ou de développer votre pratique de la sculpture sur bois ou de la marqueterie, n'hésitez pas à venir nous rencontrer dans notre atelier à la Roseraie (à côté des services techniques de la **commune**) : **lundi et vendredi de 14H à 18H pour la marqueterie, mardi, mercredi et jeudi de 14H à 18H pour la sculpture sur bois.**

TRIBUNE DES ÉLUS

Chers Amis,

Comme vous avez pu le voir dans ce bulletin, la municipalité vient d'adopter son budget, sans augmentation de fiscalité (une seule augmentation votée en 34 ans), budget sain et équilibré avec les réserves nécessaires pour faire face aux investissements en cours.

Nous poursuivons les réalisations promises lors de la dernière élection municipale et nous pensons que tout pourra être réalisé comme annoncé.

- La vidéo protection est maintenant installée et opérationnelle.
- Le pôle commercial et de santé verra les travaux commencer avant l'été.
- La deuxième tranche des travaux à l'école (électricité, plomberie, stores) est programmée cette année et le nouvel appel d'offres pour les repas cantine a été effectué.
- Le dossier de réhabilitation du parc et parking de la mairie est en cours et devrait pouvoir arriver à son terme avant la fin du mandat.
- De nombreux travaux d'amélioration de bilans thermiques et phoniques sont en cours.
- Le réaménagement de l'espace jeux en face de l'école, pensé et voulu par le conseil municipal enfants, vient de se terminer et la municipalité a acheté les terrains en face de l'église pour créer un nouveau square d'agrément avec jeux d'enfants.
- La toiture de la Roseraie (services techniques) et de la salle des expositions ont été refaites.

Comme vous le voyez, le travail ne manque pas et c'est avec fierté que nous continuons à œuvrer pour Tresserve et ses habitants.

Le groupe majoritaire

BILAN A MI-MANDAT

Nous avons eu à cœur de défendre des causes qui nous semblaient justes :

- Refus de faire payer par l'ensemble des Tresserviens une barrière à la Colline du Poète (renvoi du stationnement chez les autres).

- Pôle commercial : Refus de brader le terrain et intégration de la Marmotte Gourmande au projet.

- Refus de couper 2 tilleuls centenaires du Parc mairie, mais soutien à la réfection sécuritaire du parking.

Nos propositions abouties ou en cours : qualité repas cantine, marché produits bio et locaux, prime VAE, plan sécurité vélos, passage piéton Tresserviable, ralentisseurs, replantation d'arbres, , poubelle à mégots au Lido (succès).

Transparence des dépenses et des investissements, par quartier. Information sur les enquêtes publiques.

Membres de plusieurs commissions au sein de Grand Lac, nous avons pour objectif d'impliquer davantage Tresserve dans les différents projets :

- Mobilités : bus à la demande Mobéa, en complément du réseau Ondéa, covoiturage, sécurité vélos

- Préserver la biodiversité : entretien du patrimoine naturel, lac (tourisme raisonné et propreté des plages)

- Transition écologique : composteurs gratuits, broyeurs, opération sapins de Noël, économies énergétiques et photovoltaïque. Nous restons à votre écoute.

Christian Roussel, Marie-Christine Fiard, Nicolas Petit et Bénédicte Jégou

AGENDA 2023 Réservez dès aujourd'hui les dates ci-dessous...

Du samedi 29 avril au dimanche 7 mai : Exposition de peintures à la salle Willmott par l'association COULEURS VIVENT

Dimanche 21 mai : la Tresservienne : marche et course pédestre salle Willmott. Inscriptions sur place dès le samedi matin. Renseignements au 06 60 24 76 53

Du vendredi 26 au dimanche 28 mai : Exposition des peintures de Monsieur PACCALET (membre de Cœur de Village Tresserve) à la salle des expositions

Samedi 3 juin : Spectacle de magie « Chris de rire » avec l'annécien Chris Torrentvice champion du monde 2015 (catégorie Comedy magie), organisé par l'Association Culturelle de Tresserve à 20h30 à la salle Willmott

Vendredi 2 juin à 20h et dimanche 4 juin à 18h : Représentation théâtrale dans les jardins de la mairie par la troupe « La Vie en Relief » de Mme DOHR et la troupe de l'association Rev'Artravis

Vendredi 30 juin : Kermesse du Sou des Ecoles

Vendredi 7 juillet 19h : Fête de la colline à la salle Ellen Willmott

Samedi 15 juillet : Feu d'artifice à partir de 19h sur le terrain sous la Mairie

Vendredi 1^{er} septembre : Conférence sur la ligne Victor Emmanuel et le pont des anglais organisée conjointement par l'Association Culturelle de Tresserve et l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Tresserve à 20h30 à la salle Willmott

Samedi 2 septembre : Conférence sur la recherche des sources par Jackie Roux organisée conjointement par l'Association Culturelle de Tresserve et l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Tresserve à 20h30 à la salle Willmott

Samedi 2 septembre de 10h à 12h : FORUM DES ASSOCIATIONS à la salle Willmott

Samedi 14 octobre : Soirée théâtre organisée par l'Association Culturelle de Tresserve à 20h30 à la salle Willmott

Samedi 27 octobre : Soirée avec une association caritative organisée par l'AST Vétérans

Dimanche 12 novembre : Braderie du Sou des Ecoles à la salle polyvalente sous l'école

Samedi 18 novembre : Soirée Défilé de Mode, Musique et Exposition de peintures, organisée par l'Association Culturelle de Tresserve à 20h30 à la salle Willmott

Dimanche 19 novembre : Vente de choucroute à emporter de 10h à 12h salle des expositions sur réservation au 06 81 05 58 43 ou 06 87 64 92 50.

Samedi 25 novembre : Soirée espagnole organisée par le Comité des Fêtes à la salle Willmott

Dimanche 3 décembre : Repas des aînés de la commune à la salle Willmott

Samedi 9 décembre : Concours de belote organisée par l'AST Vétérans Foot

Vendredi 15 décembre : Noël du Sou des Ecoles à la salle polyvalente sous l'école

NUMÉROS UTILES

**CABINET MEDICAL
DE TRESSERVE
04 79 54 51 06**

**PHARMACIE
04 79 88 02 03**

**PHARMACIE DE GARDE
3915**

**CABINET DENTAIRE
04 79 88 99 11**

**CABINET INFIRMIER
07 70 41 71 33**

**ASSISTANTE SOCIALE
(MME HOURLIER,
BASÉE À AIX-LES-BAINS)
04 85 05 25 50**

**GENDARMERIE D'AIX LES
BAINS
04 79 61 15 00**

**GRAND LAC (COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION)
04 79 35 00 51**

**MASSEURS-KINÉSITHÉRA-
PEUTES 19 CHEMIN DE
PIERRE MORTE
04 79 35 16 07**

**ECOLE MATERNELLE
04 79 88 15 78**

**ECOLE ÉLÉMENTAIRE
04 79 61 30 69**

